



Programme régional océanien de l'environnement (PROE)

Rapport annuel 2001



ÉTATS ET TERRITOIRES MEMBRES DU PROE

Samoa américaines
Australie
Îles Cook
États fédérés de Micronésie
Fidji
France
Polynésie Française
Guam
Kiribati
Îles Marshall
Nauru
Nouvelle-Calédonie
Nouvelle-Zélande
Niue
Îles Mariannes du Nord
Palau
Papouasie-Nouvelle-Guinée
Pitcairn
Samoa
Îles Salomon
Tokelau
Tonga
Tuvalu
États Unis d'Amérique
Vanuatu
Wallis-et-Futuna

▼ Catalogage à la source – Bibliothèque du PROE

Programme Régional océanien de l'environnement
Rapport annuel du PROE (2001, Apia)
PROE 2002

38 p. ; 29 cm

ISSN : 1562-675X

1. Programme Régional océanien de l'environnement (PROE). I. Titre

363.7099

Préparé pour la publication par le Service des publications du PROE
Concept de couverture par Mike von Reiche (Ehko Ideas) modifié par Fatu Tauafiasi

Traduction et mise en page de la version française :
Language Professionals Limited, PO Box 3461, Auckland, New Zealand

PROE
PO Box 240
Apia, Samoa
Téléphone : (685) 21929 ; télécopie : (685) 20231
Courriel : sprep@sprep.org.ws
Adresse internet : www.sprep.org.ws

Imprimé sur papier de peuplier (100 % recyclé) par
Marfleet Printing Ltd
Samoa

© PROE 2002

Le Programme régional océanien de l'environnement autorise la reproduction intégrale ou partielle du présent ouvrage, par quelque procédé que ce soit, moyennant mention de la source.

Original en langue anglaise

RAPPORT ANNUEL 2002

▼ Logo pour le SMDD et oeuvre de couverture



Le personnage au centre de l'image symbolise le lien essentiel entre l'océan, les îles et l'être humain. Cette oeuvre est délibérément minimaliste : son message doit avoir une portée universelle car la solution des problèmes environnementaux du Pacifique nous engage tous, à l'échelle planétaire.

Le bleu et la courbe ont trois significations :

- le lien direct entre l'eau des océans et le ciel (les mythes, légendes, cultures et traditions du Pacifique sont souvent basés sur une représentation du cycle de l'eau et de la dynamique qui existe entre le climat et les phénomènes naturels) ;
- la voile, qui symbolise les voyages, épreuves et tribulations des peuples du Pacifique, comme par exemple la lutte passée et présente contre les problèmes affectant leur environnement et leur habitat : changements climatiques, appauvrissement des ressources naturelles et énergétiques. La voile prend également la forme d'un parchemin sur lequel sont consignées toutes les actions menées par les pays océaniques pour mettre en œuvre les résolutions des différents sommets mondiaux ; et
- les cieux, qui expriment la relation très étroite des habitants du Pacifique avec la religion.

Ce logo a été conçu par l'artiste et poétesse samoane Momoe Malietoa von Reiche. C'est le logo officiel du Pacifique pour le prochain Sommet mondial sur le développement durable (SMDD), en 2002.

REALISATION GRAPHIQUE: MICHAEL VON REICHE JUNIOR(EHKO IDEAS)

DANS LA RÉGION COMME DANS LE RESTE DU MONDE, L'ANNÉE 2001 A ÉTÉ JALONNÉE D'ÉVÈNEMENTS MAJEURS QUI AUGURENT FAVORABLEMENT DES EFFORTS CONJOINTS DES PEUPLES OCÉANIENS ET DES PARTENAIRES DU DÉVELOPPEMENT DE LA RÉGION EN FAVEUR DE LA GESTION ET DE L'UTILISATION DURABLES DES RESSOURCES NATURELLES DU PACIFIQUE.

L'année 2001 a aussi été marquée par la mise en œuvre du nouveau Plan d'action pour la protection de l'environnement de la région des îles du Pacifique 2001-2004. Le nouveau Plan directeur, qui définit les grandes orientations des activités du Secrétariat du PROE pour la période 2001-2005, a été approuvé par la douzième Conférence du PROE. S'agissant de la Convention de Waigani, nous avons enfin enregistré les dix ratifications requises pour que le Secrétariat, qui fait fonction de Secrétariat de la Convention, puisse procéder à son application.

L'équipe chargée du Programme des eaux internationales financé par le Fonds pour l'environnement mondial (FEM) et le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) a pratiquement achevé sa première série de visites dans les 14 pays insulaires océaniques participants, ce qui va permettre d'engager dès l'année prochaine la mise en œuvre du Programme à l'échelle nationale.

Le Réseau international d'action sur les récifs coralliens (ICRAN) du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) a affecté des financements considérables, par le biais du Programme de gestion des zones côtières du PROE, aux activités relatives aux récifs coralliens menées dans les îles du Pacifique. Ces ressources, qui proviennent de la Fondation des Nations Unies, vont considérablement renforcer la capacité du PROE à appuyer les communautés océaniques dans leurs efforts de gestion des zones côtières.

L'Agence australienne pour le développement international (AusAID) a également engagé des fonds d'un montant de 2 millions USD environ, dont le versement sera étalé sur les trois à quatre prochaines années, pour permettre au Secrétariat de lancer la phase «élimination» du projet de gestion

des polluants organiques persistants (POP) dans les pays insulaires du Pacifique. Le PNUE/Substances chimiques s'est également déclaré prêt à contribuer à la mise en œuvre de cette phase du projet.

Toutefois, la fin de l'année a aussi été marquée par l'achèvement du Programme de conservation de la biodiversité dans le Pacifique Sud (PCBPS) financé par le FEM, le PNUD et l'AusAID et de la phase complémentaire du Programme d'assistance aux îles du Pacifique en matière de changements climatiques (PICCAP), également financée par le FEM et le PNUD.

Au plan national, le gouvernement du Royaume des Tonga a créé un bureau de l'environnement autonome. On a pu observer des tendances encourageantes au renforcement des capacités des unités, divisions et bureaux nationaux de l'environnement de certains pays, qui ont engagé à cette fin des ressources budgétaires. Ainsi, dans plusieurs de ces pays, les traitements des agents chargés des changements climatiques sont déjà ou seront prochainement inscrits au budget national.

Le soutien que les organisations internationales gouvernementales ou non gouvernementales fournissent à titre bilatéral à nombre de nations insulaires océaniques s'accroît. De même, le nombre d'organisations non gouvernementales locales œuvrant en faveur de l'environnement ou du développement durable a augmenté et plusieurs organisations existantes consacrent désormais davantage d'efforts à la promotion du développement durable.

Les activités que le Secrétariat a entreprises, en collaboration avec d'autres organisations régionales et sous l'égide du Conseil des organisations régionales du Pacifique (CORP), en vue de la participation active de la région au



processus préparatoire du Sommet mondial sur le développement durable ont commencé à porter leurs fruits vers la fin de l'année. Une communication régionale, élaborée par les pays de la région avec le concours des membres du CORP, sera présentée au nom de la région (Australie et Nouvelle-Zélande comprises) dans le cadre du processus préparatoire lancé par les Nations Unies en prévision du Sommet, qui se tiendra à Johannesburg (Afrique du Sud) en août-septembre 2002. Les conclusions du Sommet devraient déterminer le calendrier international des activités axées sur le développement durable qui seront mises en œuvre durant les dix prochaines années. L'Australie et la Nouvelle-Zélande ont octroyé des financements considérables en vue de la participation de la région au Sommet. Le PNUD et le Secrétariat du Commonwealth se sont également déclarés disposés à appuyer la région dans cette démarche.

Au plan international, l'adoption du Protocole de Kyoto relatif à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques représente aussi un événement considérable. Si l'attitude négative des États-Unis compromet fortement la concrétisation des objectifs visés, le Protocole constitue néanmoins le premier cadre juridique des efforts concertés déployés par la communauté internationale en faveur de la réduction des émissions de gaz à effet de serre.

Le déroulement du processus de Kyoto est peut-être à la mesure des événements survenus dans notre région dans le domaine de l'environnement et de nos efforts conjoints en faveur de la gestion durable des ressources naturelles. Si les capacités des pays insulaires océaniques à gérer plus efficacement les problèmes environnementaux s'améliorent régulièrement, ces avancées sont encore bien trop lentes au regard de la dégradation rapide et indéniable de l'environnement océanique.

Nous pourrions tirer beaucoup plus de nos ressources si nous nous engageons dans une démarche concertée visant à intégrer les considérations environnementales aux processus

nationaux de planification et d'établissement des budgets et à la mise en œuvre des plans de développement des infrastructures et d'autres projets. Les unités, divisions, bureaux et services de l'environnement, éléments essentiels du processus national de développement, pourraient ainsi bénéficier d'une plus large reconnaissance.

Nous pourrions aussi consacrer davantage d'efforts et de ressources aux activités axées sur l'éducation et la participation accrue des communautés. Ces interventions devraient être étendues à l'ensemble de la société civile, secteur privé et médias compris. Je suis convaincu que le succès et la pérennité de l'action que nous menons dans le domaine de l'environnement passent par la prise en charge des activités par les communautés.

Pour atteindre tous ces objectifs, le PROE doit améliorer ses performances. C'est pourquoi nous nous sommes employés ces dernières années à renforcer nos infrastructures. Le mois d'octobre 2001 a marqué le premier anniversaire de l'installation du Secrétariat dans ses nouveaux locaux de Vailima, à Apia. Au début de cette année, la construction du centre de formation et d'éducation, financé par le Japon, et du centre d'information et de documentation, qui bénéficie d'un financement européen, a commencé. À l'achèvement des travaux, en 2002, le Secrétariat du PROE pourra mettre à profit l'ensemble de ses ressources et celles des organismes bailleurs partenaires de son action pour aider les gouvernements et administrations de la région à donner à leurs populations respectives les moyens de prendre leur destin en main.

Tamar'i Tutangata
Directeur du PROE

PRÉSENTATION DU PROE

Le Programme régional océanique de l'environnement est une organisation intergouvernementale chargée de promouvoir la coopération, d'appuyer les efforts de protection et d'amélioration de l'environnement du Pacifique insulaire et de favoriser son développement durable.

Il a pour membres les gouvernements et administrations de vingt et un pays insulaires du Pacifique et de quatre pays développés ayant des intérêts directs dans la région.

Au cours de la décennie suivante, le soutien d'organisations internationales telles que le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) et la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP) et d'organismes régionaux du Pacifique comme le Secrétariat général du Forum des Îles du Pacifique (appelé alors Bureau de coopération économique du Pacifique Sud) ou le Secrétariat général de la Communauté du Pacifique (anciennement Commission du Pacifique Sud - CPS) a contribué à la concrétisation de cette vision.

La conférence ministérielle de l'environnement océanique, tenue à Rarotonga (Îles Cook) en mars 1982 a été marquée par l'officialisation d'un accord visant à la création d'un programme de gestion de l'environnement océanique rattaché à la CPS et implanté au siège de cette organisation, à Nouméa (Nouvelle-Calédonie).

Un Plan d'action préalablement adopté par les pays membres définit les grands axes de l'action du PROE qui s'est doté de la vision suivante : *Des Océaniens mieux à même de planifier, protéger, gérer et utiliser leur environnement aux fins du développement durable.*

BREF HISTORIQUE

L'évolution du PROE, aujourd'hui à l'avant-garde des efforts de protection de l'environnement océanique, est le fruit des aspirations visionnaires de plusieurs pays insulaires du Pacifique et de groupements de défenseurs de l'environnement du monde entier.

C'est en 1969, lors d'une conférence organisée à Nouméa (Nouvelle-Calédonie) par l'Union mondiale pour la nature (UICN), qu'a germé l'idée d'une organisation régionale océanique de l'environnement.

En janvier 1992, le PROE a quitté la Nouvelle-Calédonie pour s'installer à Apia (Samoa). En août 1995, il est officiellement devenu une organisation intergouvernementale indépendante suite à l'entrée en vigueur de la *Convention portant création du PROE (1993)* que Niue fut le dixième membre à ratifier. En août 2000, le Secrétariat a emménagé dans les nouveaux locaux de son siège permanent, situé à Vailima à l'entrée d'Apia, capitale du Samoa.

MANDAT DU PROE

Promouvoir la coopération dans le Pacifique insulaire et fournir son concours afin de protéger et d'améliorer l'environnement et de favoriser le développement durable pour les générations actuelles et futures.

GRANDS SECTEURS DE RÉALISATION

Suite aux consultations menées avec les membres du PROE, les grands secteurs de réalisation (GSR) ci-dessous ont été considérés comme essentiels pour le développement durable de la région. La conservation de la nature est axée sur les espèces les plus importantes et les zones spécifiques de la région. La lutte contre la pollution et la gestion des déchets sont jugées primordiales pour le maintien de la santé des peuples et des écosystèmes. Les activités relatives à la variabilité et aux changements climatiques sont concentrées sur le renforcement des capacités en matière de connaissances et d'adaptation à l'évolution du climat, qu'il s'agisse des prévisions journalières, de la variabilité saisonnière ou des changements à long terme. Pour garantir le succès des autres grands secteurs de réalisation, une attention particulière sera portée au développement économique, aux réformes et aux secteurs essentiels que sont le tourisme, le commerce et la planification.

GSR1	Conservation de la nature
GSR2	Prévention de la pollution
GSR3	Changements et variabilité climatiques
GSR4	Développement économique

APPROCHE ADOPTÉE PAR LE PROE

Le PROE est conscient de l'interdépendance des questions environnementales de dimension régionale et des enjeux écologiques mondiaux.

- Le PROE encourage la coopération avec d'autres organisations dans le souci d'aider les États et territoires insulaires membres à se doter de politiques, de programmes et d'informations adaptés leur permettant de résoudre des problèmes environnementaux com-

muns.

- Le PROE participe activement aux efforts engagés en vue de protéger l'environnement mondial.
- Le PROE œuvre aux côtés des gouvernements, institutions et organisations spécialisées de la région et intervient en coopération avec les organismes et mécanismes régionaux et internationaux pertinents en vue de promouvoir la coordination des activités mises en œuvre et d'éviter toute redondance des efforts engagés.
- Le PROE a pour ambition de favoriser le renforcement des capacités nationales en matière de gestion de l'environnement, à tous les niveaux et dans tous les secteurs.
- Le PROE encourage la participation des communautés locales à la gestion concertée des ressources naturelles aux fins du renforcement des droits de propriété qu'elles exercent sur les ressources locales et de l'utilisation de pratiques de gestion traditionnelles favorables à la conservation des ressources et au développement durable.
- Le PROE s'est fixé pour objectif d'améliorer la qualité et la diffusion des informations sur lesquelles se fondent les décisions et politiques, en favorisant notamment l'échange, dans des conditions appropriées, des connaissances traditionnelles.
- Le PROE encourage l'établissement de partenariats avec les organisations non gouvernementales (ONG) et leur participation à l'exécution de ses activités.
- Le PROE œuvre au renforcement des capacités nationales par le biais d'actions d'éducation et de formation à l'environnement entreprises dans tous ses domaines de compétence.





AVANT-PROPOS 2

INTRODUCTION 4

GRANDS SECTEURS DE RÉALISATION

GSR1 : Conservation de la nature 8

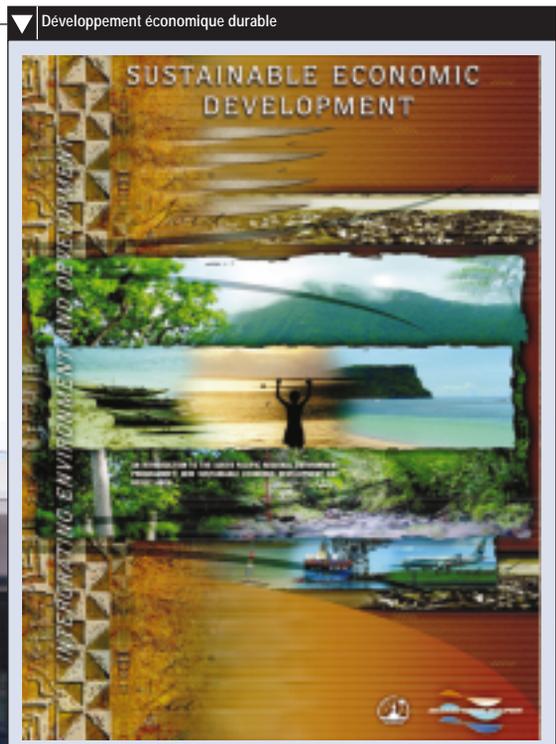
GSR2 : Prévention de la pollution

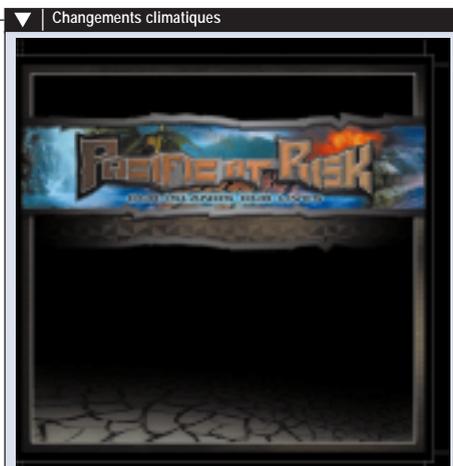
GSR3 : Variabilité et changements climatiques 22

24 GSR4 : Développement économique

Procédures et interventions : Renforcement des capacités dans les pays membres 30

LES EFFECTIFS DU PROE 36





CONSERVATION DE LA NATURE

Dans le cadre de ce grand secteur de réalisation, le PROE se concentrera, au cours de la période 2001-2004, sur les aspects suivants :

- **Zones de conservation**
- **Gestion des écosystèmes**
- **Protection des espèces**
- **Sécurité biologique, accès aux ressources génétiques et droits de propriété intellectuelle**
- **Gestion traditionnelle des ressources**

INTRODUCTION

Les menaces qui pèsent sur la diversité biologique de la région ne cessent de s'aggraver. La croissance démographique rapide, la destruction des habitats provoquée par l'exploitation forestière et les activités agricoles, la surpêche, la surexploitation des ressources naturelles et les espèces envahissantes sont autant de facteurs qui exercent des pressions considérables sur les espèces et l'environnement naturel. La diversité biologique du Pacifique est en outre exposée à des menaces nouvelles telles que les méthodes de pêche destructrices des espèces récifales et la prospection illégale d'organismes vivants.

La tendance est à la surexploitation des ressources du fait de la complexe association de facteurs comme la surpopulation, les hautes ambitions du développement, la dépendance à l'égard des recettes en devises et des exportations et la persistance de valeurs politiques et économiques qui tendent à considérer l'environnement comme étranger aux préoccupations sociales et au souci de développement.

La situation évolue néanmoins. Les dirigeants océaniques conviennent désormais que l'avènement du développement durable est une tâche immense et un nouvel engagement se lève aujourd'hui à tous les niveaux. De fait, des mesures s'imposent d'urgence pour freiner l'exploitation intensive des ressources et la dégradation de l'environnement observées dans l'ensemble de la région.

OBJECTIF

Protéger le patrimoine naturel des pays insulaires océaniques en veillant à la conservation et à la gestion durable de leurs ressources naturelles et de leur diversité biologique.



▼ ACTIVITÉS NATIONALES



▼ ÎLES COOK

Le Programme de conservation de la biodiversité dans le Pacifique Sud (PCBPS) a maintenu son appui technique et financier à hauteur de 20.000 USD à la zone de conservation de Takitumu.

Pour marquer son appui au Sanctuaire océanien des baleines, le gouvernement des Îles Cook vient officiellement d'instaurer un sanctuaire pour toutes les espèces de baleines sur l'intégralité de sa ZEE de deux millions de kilomètres carrés. Outre la protection qu'elle apporte à toutes les espèces de cétacés, cette décision ouvre également la voie à de multiples initiatives d'éducation, de sensibilisation, de collaboration et de recherche scientifique sans danger pour les baleines. Par le biais d'initiatives nationales, la Nouvelle-Zélande et l'Australie ont doté leurs ZEE d'un statut analogue.

▼ FIDJI

La zone de conservation de Koroyanitu a reçu une assistance technique et une aide financière de 25.000 USD.

La zone de conservation de Koroyanitu a partagé avec celle d'Utwa-Walung le prix PCBPS de la meilleure zone de conservation en 2001.

Un atelier intitulé « Les baleines et leurs sanctuaires » a été organisé en collaboration avec le Bureau océanien du Fonds mondial pour la nature (WWF-SPP). Il visait d'une part à informer les parties intéressées de la nature du soutien et de l'engagement requis de la part des pays pour créer un sanctuaire de baleines et favoriser la nécessaire protection des cétacés et, d'autre part, à préciser l'impact d'une telle initiative sur les ressources publiques.

▼ ÉTATS FÉDÉRÉS DE MICRONÉSIE

La zone de conservation d'Utwa-Walung est la première des 17 zones de conservation créées dans la région au titre du PCBPS à faire le choix de l'énergie solaire. Le système installé à Utwa-Walung comprend 18 panneaux solaires et 32 batteries ne nécessitant aucun entretien. La Packard Foundation, le Peace Corps, les bénévoles de la JICA, l'armée américaine et la compagnie d'électricité de Kosrae ont apporté leur soutien financier et technique au projet.

▼ La zone de conservation d'Utwa-Walung alimentée à l'énergie solaire



La zone de conservation d'Utwa-Walung, au sud de l'île de Kosrae, est une mangrove exceptionnelle recelant des forêts de palétuviers, des marais et des voies d'eau.



Bien que le centre d'information de la zone de conservation d'Utwa-Walung ait présidé à l'inauguration des 18 panneaux solaires et des 32 batteries du système, Madison Nena mérite



Madison Nena

une large part des félicitations pour son dur labeur, sa vision et son zèle à l'origine de la prise de conscience écologique des communautés de Kosrae et de leur souci pour la protection de l'environnement.

La zone de conservation d'Utwa-Walung a partagé avec celle de Koroyanitu le prix PCBPS de la meilleure zone de conservation en 2001.

Un soutien technique et financier de 45.000 USD a été fourni cette année aux zones de conservation du bassin hydrographique de Pohnpei et d'Utwa-Walung (Kosrae).





CONSERVATION DE LA NATURE

▼ ACTIVITÉS NATIONALES

Le PCBPS a financé en avril 2001 une étude de faisabilité concernant la mise en œuvre d'activités aquacoles durables à Utwa-Walung.

Une aide financière a été consentie au Comité consultatif côtier de Kosrae en vue de la production de supports d'information sur les déchets et de la prise en charge des frais d'organisation de réunions. Les fonds ont été accordés au titre du deuxième volet du Programme d'exploitation des océans Canada-Pacifique Sud (C-SPOD II).

Le coordonnateur de la stratégie d'action du PROE a pris part en qualité de consultant spécialisé à l'atelier organisé par les États Fédérés de Micronésie pour l'élaboration de leur Plan d'action et de leur stratégie nationale en matière de diversité biologique. Il a présenté des exposés sur diverses questions régionales dont la préservation de la diversité biologique, les projets du PROE concernant la conservation de la nature et le Protocole de Cartagena sur la prévention des risques biotechnologiques. Il a également donné des conseils techniques au groupe de travail sur la diversité biologique terrestre afin d'aider les pays insulaires océaniques à formuler leur Plan d'actions. Ce groupe est conjointement coordonné par le WWF-SPP et le PROE.

▼ POLYNÉSIE FRANÇAISE

Des conseils ont été fournis pour lutter plus efficacement contre les prédateurs sur les sites de réhabilitation du gobe-mouche.

▼ Le gobe-mouche ou kakerori

Des plans de réhabilitation de différentes espèces d'oiseaux ont été dressés pour la Mélanésie, la Micronésie et la Polynésie avec l'aide des experts de terrain.

On sait davantage aujourd'hui que certaines espèces sont menacées, voire en voie d'extinction, mais les connaissances restent parcellaires et on redoute que certaines espèces ne disparaissent avant que l'on ne prenne pleinement conscience de l'étendue du péril qui les guette.



▼ KIRIBATI

Le PCBPS a maintenu un soutien technique et financier de 22.000 USD à la zone de conservation du nord Tarawa.

Le programme de conservation de la faune aviaire du PROE a décaissé un total de 75.000 USD sur trois ans au profit du programme de surveillance des oiseaux mené sur l'île de Kiritimati (Île Christmas).

Une formation a été organisée au profit des agents de l'Unité de conservation de la faune sauvage de Kiritimati pour améliorer l'effort de lutte contre les rats et les chats sauvages qui menacent les dix-huit espèces d'oiseaux de mer vivant sur l'île. Le projet a pu voir le jour grâce aux fonds mis à disposition par le PCBPS et l'Agence néo-zélandaise de coopération (NZODA).

▼ ÎLES MARSHALL

La zone de conservation marine de Jaluit a reçu une assistance technique et un appui financier de 35.000 USD. Une somme supplémentaire de 5.000 USD a aussi été apportée pour la réalisation d'un recensement des ressources marines, tandis qu'une aide de 6.000 USD a été consacrée à une étude de faisabilité sur l'écotourisme.

▼ NIUE

Une aide financière de 20.000 USD a été attribuée à la zone de conservation d'Huvalu en vue du règlement des salaires des agents de soutien.

La stratégie de transition de la zone de conservation d'Huvalu a été définie et présentée pour examen au gouvernement et aux communautés du pays.

À la demande de Niue, le PROE a entrepris une évaluation des espèces d'oiseaux et des espèces envahissantes ; à l'occasion de cette visite, on a également discuté de la participation de Niue à l'évaluation du nouveau module de formation sur les espèces envahissantes.

▼ PALAU

Une aide financière de 28.000 USD a été accordée aux agents de soutien de la zone de conservation de Ngaremeduu et 22.000 USD ont été attribués à celle de Rock Islands.

Un plan de gestion de l'écotourisme a été formulé pour la zone de conservation de Ngaremeduu.

▼ Rock Islands, à Palau

La zone de Rock Islands, aussi appelée lagon sud, est l'un des plus beaux sites de plongée au monde. Vu le nombre croissant de visiteurs, l'État de Peleliu a créé une Division de la réglementation maritime qui permettra de mieux protéger ce lagon sud en plein boom touristique.

La présence d'unités de surveillance permettra à l'État de Peleliu d'intensifier son action de conservation et de minimiser les stress imposés aux ressources naturelles de la zone.



photo: UN/Manoia

▼ Zone de conservation de Ngaremeduu



▼ PAPOUASIE-NOUVELLE-GUINÉE

Le spécialiste des espèces marines du PROE s'est joint à une équipe de chercheurs américains qui a mené avec les communautés locales un projet de recherche sur les tortues-luth qui viennent nicher à Lae. L'objectif était de prélever des échantillons de sang et d'apposer aux tortues des émetteurs permettant de suivre leurs voies de migration par satellite. Les échantillons de sang permettront d'identifier le stock d'origine des tortues et de dire si elles viennent de Papouasie-Nouvelle-Guinée ou d'ailleurs, des Îles Salomon par exemple. Le PROE s'est chargé de l'organisation et de la coordination des travaux tandis que l'équipe américaine a apporté son expertise, ses connaissances et le matériel de recherche.

Les tortues-luth du Pacifique sont gravement menacées et en grand danger d'extinction. Dans la zone d'action du PROE, on sait qu'elles ne viennent plus pondre que sur les plages de Papouasie-Nouvelle-Guinée et des Îles Salomon. Il est aujourd'hui crucial d'évaluer leur état de santé pour les protéger du péril que constituent les



La formation offerte aux agents de terrain des Îles Salomon et de Papouasie-Nouvelle-Guinée portait sur les grands éléments de la biologie de cette espèce, la fixation de marques en titane aux nageoires des tortues et la bonne saisie des données en vue de leur intégration ultérieure à la base de données sur les tortues maintenue par le PROE.

maladies. Le Programme régional pour la conservation des tortues marines (PRCTM) du PROE a prêté son concours pour l'organisation d'un atelier d'évaluation de la santé des tortues qui s'est tenu à Port-Moresby, au profit de vingt agents relevant d'ONG et des services publics de Papouasie-Nouvelle-Guinée et des Îles Salomon. Le PROE a assuré le décaissement des fonds fournis à cette fin par le Service américain des ressources marines et halieutiques.



CONSERVATION DE LA NATURE

▼ ACTIVITÉS NATIONALES



▼ SAMOA

Des aides financières de 6.000 USD et 7.000 USD ont respectivement été fournies aux agents de soutien des zones de conservation de Saanapu/Sataoa et d'Uafato.

Un financement de 5.000 USD a été apporté au projet apicole de la zone de conservation d'Uafato, tandis que 7.500 USD ont été accordés pour le développement de l'écotourisme à Saanapu/Sataoa. Le projet de Saanapu-Sataoa a également reçu de l'ONG japonaise Keidanren une somme de 20.000 USD destinée à la construction de promenades de bois.

Tout au long de l'année, le spécialiste de la conservation de la faune aviaire et des espèces envahissantes a formé les agents de soutien des zones de conservation créées au titre du PCBPS aux diverses techniques de gestion de la faune et de la flore sauvages et notamment la surveillance des espèces d'oiseaux, la planification des aires protégées et la préparation de rapports techniques.

La première phase d'un projet pilote d'éradication (méthodes d'essai au champ et surveillance des espèces à protéger ou à éliminer) a démarré dans l'archipel des Aleipata. Les travaux sont entrepris par la communauté locale au titre du programme des zones marines de l'Union mondiale pour la nature (UICN), avec l'assistance technique du ministère néo-zélandais de la Conservation. L'AusAID et le PCBPS ont apporté leur soutien financier.

▼ ILES SALOMON

Bien que le soutien du PCBPS à la zone de conservation de Komarindi ait pris fin en 1999, une aide lui a néanmoins été apportée pour permettre la participation de l'ancien agent de soutien à un cours sur la conservation communautaire dans les îles du Pacifique organisé à Fidji et à l'atelier sur les modèles à émuler, tenu au Samoa.

Une aide financière de 28.000 USD a été accordée aux agents de soutien de la zone de conservation d'Arnavon et pour diverses activités de base.

Le Programme régional pour la conservation des tortues marines du PROE a fourni une assistance financière pour permettre la participation des agents salomonais à l'atelier sur l'évaluation de la santé des tortues organisé à Port-Moresby.

▼ TONGA

Le PCBPS a continué à assumer à hauteur de 20.000 USD le salaire des agents de soutien de la zone de conservation d'Haapai.

Il a par ailleurs financé la fabrication et l'installation de panneaux signalétiques à Haapai.

▼ TUVALU

Un financement de 18.000 USD a été accordé pour régler les salaires des agents de soutien.

Une somme d'environ 35.000 USD a été fournie par la NZODA pour l'achat d'un bateau à moteur destiné au personnel de la zone de conservation.

▼ VANUATU

Le PCBPS a maintenu son aide financière de 20.000 USD destinée à couvrir les salaires des agents de soutien et divers frais de gestion des zones de conservation. L'agent de soutien a pu participer à plusieurs ateliers organisés par le programme, notamment l'atelier sur les indicateurs de la diversité biologique terrestre, l'atelier sur les modèles à émuler et la révision multipartite du PCBPS.

STRATÉGIE ET PRIORITÉS EN MATIÈRE DE CONSERVATION DES OISEAUX

Les priorités de la conservation des oiseaux et la stratégie régionale de conservation de la faune aviaire ont été élaborées sur la base des évaluations techniques effectuées pendant trois ateliers régionaux réunissant des experts et des représentants nationaux. La mise en œuvre de la stratégie a été approuvée par les membres du PROE lors de la 12^{ème} Conférence du PROE tenue au Samoa en 2001. Elle vient compléter la stratégie régionale de lutte contre les espèces envahissantes qui avait été approuvée lors de la 11^{ème} Conférence du PROE tenue à Guam en 2000.

MODULE DE FORMATION SUR LES ESPÈCES ENVAHISSANTES

Un module de formation nationale sur la lutte contre les espèces envahissantes est en voie d'élaboration. Il est destiné aux agents chargés des contrôles frontaliers et vise à aider les pays à mieux se prémunir contre toute introduction d'espèces envahissantes exotiques. Il sera testé dans trois pays océaniques dont Niue sera le premier. Le Service américain des poissons et de la faune sauvage (USFWS) et l'Initiative néo-zélandaise en faveur de la protection de l'environnement océanique (NZPIE) ont conjointement financé cette première phase de la formation. L'USFWS a par ailleurs accordé une somme de 100.000 USD pour son exécution.

ATELIER SUR L'ÉCOTOURISME MARIN EN MILIEU COMMUNAUTAIRE POUR LA MICRONÉSIE

Cet atelier organisé dans l'État de Yap (États Fédérés de Micronésie) visait à développer les compétences et les connaissances requises par les communautés pour la formulation et l'exécution de projets d'écotourisme marin. Les travaux ont principalement porté sur les principes de conception et de mise en œuvre en milieu communautaire. L'atelier a réuni des participants des États Fédérés de Micronésie (Chuuk, Pohnpei et Yap), de Palau, de Guam, des Îles Marshall et de Nauru.

SITUATION DU SECTEUR DES POISSONS ET AUTRES ESPÈCES MARINES D'ORNEMENT

Un atelier régional sur la situation du secteur des poissons et autres espèces marines d'ornement a été organisé à Fidji. Dans le Pacifique, les exportations de ce secteur sur l'Europe et les États-unis rapportent des millions de dollars. L'atelier portait sur la gestion des ressources, la collecte, l'expédition et la vente des espèces marines d'ornement. On a également discuté des méthodes de gestion durable des ressources, de la protection des espèces marines d'ornement de toute exploitation abusive et du respect des obligations imposées au titre de la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (CITES).

PROTOCOLE DE CARTAGENA SUR LES RISQUES LIÉS AUX BIOTECHNOLOGIES DANS LE PACIFIQUE

Un atelier régional traitant du Protocole de Cartagena et de sa pertinence pour la région a été organisé au Samoa en présence des représentants de douze pays et territoires insulaires océaniques. Ce Protocole régit les mouvements transfrontières des organismes vivants modifiés et définit des normes minimales en la matière. Du fait de l'absence quasi-totale de réglementation nationale ou régionale dans ce domaine, ce texte est pris comme référence pour la formulation des modèles de réglementation proposés aux pays. L'atelier est le fruit d'une collaboration entre le PROE, la SPC, le Secrétariat du Commonwealth et la *Foundation of International Environmental Law and Development* (FIELD).

Tressage : l'art des femmes de Yap





CONSERVATION DE LA NATURE

ACTIVITÉS RÉGIONALES ET INTERNATIONALES



Mangroves de la zone de conservation de Saanapu/Sataoa



SIXIÈME TABLE RONDE DES PAYS INSULAIRES OCÉANIENS POUR LA CONSERVATION DE LA NATURE

Lancée en 1998 par le PROE avec l'aide de la *Nature Conservancy* (TNC), cette Table ronde a pour mandat d'intensifier et d'améliorer les efforts de conservation dans le Pacifique insulaire.

L'un de ses objectifs essentiels était de préparer la 7^{ème} Conférence du Pacifique insulaire sur la conservation de la nature et les aires protégées. Cette manifestation qui se tient tous les quatre ans réunit tous les intervenants de la conservation de la nature de la région et d'ailleurs.

Les participants ont souligné qu'il était important d'ouvrir cette conférence aux intervenants océaniques de tous horizons pour favoriser l'intégration de ses objectifs à l'action globale des pays et ont recommandé d'associer les représentants nationaux aux phases de planification.

Les débats ont également porté sur la démarginalisation des efforts de conservation de la nature qui, de l'avis de tous, constitue le principal obstacle restant à surmonter dans ce domaine.

7^{ÈME} CONFÉRENCE DU PACIFIQUE INSULAIRE SUR LA CONSERVATION DE LA NATURE ET LES AIRES PROTÉGÉES

Le gouvernement des Îles Cook a annoncé qu'il accueillerait cette manifestation sur son territoire en juillet 2002. Cette conférence qui se tient tous les quatre ans est le plus important forum régional en matière de conservation de la nature. Le thème retenu pour 2002 est « la démarginalisation des efforts de conservation de la nature ». On espère qu'elle attirera les intervenants d'ores et déjà gagnés à cette cause comme les indécis. En effet, la conservation de la nature, pourtant essentielle à l'avènement du développement durable dans la région, reste perçue comme une activité secondaire au développement économique et à la prise de décisions en la matière.

Il est capital de réunir des spécialistes du commerce, des économistes, des planificateurs du développement, des opérateurs touristiques et autres intervenants relevant des grands secteurs du développement économique afin d'assurer l'intégration des priorités et des plans d'action pour la conservation de la nature dans l'action globale des pays et territoires.

CONSERVATION DE LA MANGROVE

Les participants à un atelier organisé à Fidji sur le thème de la conservation de la mangrove et des zones humides sont tous convenus qu'il est crucial de faire obstacle à la destruction inutile des zones humides qui s'instaure à la faveur de la croissance des économies de marché. On commence déjà à en ressentir l'impact sur les communautés traditionnelles, notamment dans le Pacifique occidental où les populations sont culturellement et économiquement très dépendantes des mangroves. Il convient donc de redoubler d'efforts pour inciter les communautés à gérer elles-mêmes leurs ressources et trouver un juste équilibre entre développement économique et protection de l'environnement.

CONSERVATION DES MAMMIFÈRES MARINS

Avant la tenue de la réunion de la Commission baleinière internationale (CBI) à Londres, quinze pays membres du PROE ont approuvé la Déclaration d'Apia en vue de la création d'un sanctuaire des baleines dans le Pacifique Sud. Bien que cette proposition ait été encore une fois rejetée à la réunion de la CBI, un

soutien marqué a de nouveau été exprimé pendant la 12^{ème} Conférence du PROE. Peu de temps après, le gouvernement des Îles Cook a officiellement instauré un sanctuaire pour toutes les espèces de baleines sur l'intégralité de sa ZEE de deux millions de kilomètres carrés (Voir la section sur les activités nationales menées aux Îles Cook pour de plus amples détails).

PROGRAMME DE CONSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ DANS LE PACIFIQUE SUD (PCBPS)

L'année 2001 étant la dernière période d'activité du PCBPS, le soutien accordé a surtout pris la forme d'une aide financière et technique destinée à assurer une transition souple aux dix-sept zones de conservation qui s'appuyaient jusque là sur les financements du PROE. Pendant cette dernière phase, l'assistance apportée aux agents de soutien et aux comités de coordination des zones de conservation a été jugée prioritaire.

COURS SUR LA CONSERVATION COMMUNAUTAIRE POUR LES PAYS INSULAIRES OCÉANIENS

Il s'agit d'une initiative conjointe du PROE, de l'USP et du Centre international des paysages protégés (ICPL) qui vise à renforcer les compétences et les connaissances des participants (pour la plupart des personnes travaillant dans des aires protégées) afin de les sécuriser et de leur permettre d'assurer plus efficacement la gestion communautaire des zones de conservation. Le cours se déroule en trois étapes. La première correspond à quatre semaines d'études et de

travaux pratiques à l'USP ; la seconde impose un projet de terrain que les participants doivent réaliser dans leur pays d'origine et la dernière consiste en deux semaines supplémentaires d'évaluation et de cours théoriques à l'USP.

ATELIER SUR LES INDICATEURS DE LA DIVERSITÉ BIOLOGIQUE TERRESTRE

Des agents de soutien de zones de conservation ont suivi à Apia une formation sur l'application des indicateurs de la diversité biologique terrestre. Ces indicateurs correspondent à un ensemble de mesures effectuées dans le temps dans le but de déceler les changements, positifs ou négatifs. Une réduction du couvert forestier est une indication de l'échec des efforts de protection engagés dans cette zone. Par ailleurs, une augmentation de la population aviaire et de la composition des espèces atteste l'aboutissement des mesures entreprises pour protéger ces animaux.

La formation offerte à Apia traitait des principaux concepts : raison d'être et conception de la surveillance, encadrement et formation des bénévoles issus des communautés locales et collecte des données de surveillance. On a également discuté de la saisie de l'information sur bases de données en vue de l'analyse et de l'utilisation ultérieures des données par les communautés locales et les gestionnaires.

Divers essais concluants ont été effectués dans la zone de conservation d'Uafato ; ce fut l'occasion de signaler que les indicateurs varient d'une zone à l'autre en fonction des objectifs arrêtés localement. Dans le cas d'Uafato, les indicateurs se répartissent

Sanctuaire océanien des baleines



M. Patrick Mackenzie, des États-Fédérés de Micro-nésie, a vivement approuvé la décision des Îles Cook qui a officiellement instauré un sanctuaire pour toutes les

espèces de baleines sur les deux millions de kilomètres carrés de sa zone économique exclusive (ZEE).

La décision des Îles Cook est intervenue immédiatement après l'appel lancé à la 12^{ème} Conférence du PROE, à Apia, pour un ralliement général en faveur de la création d'un Sanctuaire océanien des baleines. « Espérons qu'elle incite d'autres pays et territoires insulaires océaniques à faire de même. »

« Dans un monde de plus en plus dégradé, pollué et où le développement économique prend généralement le pas sur l'environnement, la décision des Îles Cook n'est pas seulement significative et courageuse, elle vient rappeler la responsabilité sacrée qui nous incombe et exige que nous assurions la conservation de toute vie sur cette terre. » a indiqué M. Mackenzie.

M. Mackenzie qui assurait la présidence de cette 12^{ème} conférence des 25 membres du PROE, voit aussi dans cette décision un renforcement de l'effort de conservation du milieu marin dans le Pacifique. Il a bon espoir que cet engagement positif sera reconnu et accompagné d'un soutien financier des bailleurs d'aide et des pays développés afin de favoriser la conservation et tout particulièrement les actions de conservation génératrices de revenus.



Le Sanctuaire océanien des baleines dont la création est proposée englobe les eaux de l'hémisphère sud limitées comme suit : la côte sud de l'Australie, au moins à partir de 130 degrés est ; puis, dans une direction plein sud, jusqu'à 40 degrés sud ; puis, sur un axe plein est, jusqu'à 120 degrés ouest ; puis, vers le nord jusqu'à l'équateur ; puis, plein ouest jusqu'à 141 degrés est ; puis, sur un axe globalement orienté au sud, le long de la frontière maritime entre la Papouasie-Nouvelle-Guinée et l'Indonésie, jusqu'à la côte nord de la Papouasie-Nouvelle-Guinée, à 141 degrés est ; puis, dans une direction générale orientée à l'est, au sud, puis à l'ouest le long de la côte de Papouasie-Nouvelle-Guinée, jusqu'à la côte sud du pays, à 141 degrés est ; puis, sur un axe plein sud jusqu'à la côte nord de l'Australie à 141 degrés est ; puis, dans une direction générale est, sud, puis ouest, le long de la côte australienne et jusqu'au point de départ.



ACTIVITÉS RÉGIONALES ET INTERNATIONALES



en trois catégories : diversité biologique, ressources naturelles, et aspects sociaux, économiques et culturels. La catégorie *diversité biologique* comprend les indicateurs suivants : surface des différents types d'écosystème forestier, populations aviaires, composition des espèces et ampleur de l'invasion par les adventices. Dans la catégorie *ressources naturelles* : nombres de sculpteurs résidant dans le village ; nombre d'arbres – *ifilele* – abattus pour divers diamètres à hauteur d'homme (dhh) ; prélèvements de poissons et de fruits de mer, par espèces ; et pour la catégorie *aspects sociaux, économiques et culturels* : taille et structure de la population ; nombre de coopératives villageoises créées en aval du projet, nombre de personnes formées à la gestion des affaires et des ressources. Des agents de soutien de zones de conservation des Îles Cook, des États Fédérés de Micronésie, de Fidji, de Niue, de Palau, du Samoa et de Vanuatu ont participé à cet atelier.

ATELIER SUR LES MODÈLES À ÉMULER

Cet atelier a eu lieu sur l'île de Savaii (Samoa) et s'intègre à l'effort entrepris pour tirer les enseignements du PCBPS et des zones de conservation depuis le démarrage du programme. Les agents de soutien des dix-sept zones de conservation appuyées par le PCBPS étaient présents et tous ont partagé l'expérience acquise sur le terrain. Cet atelier a également facilité l'évaluation finale du PCBPS qui a

été confiée à une équipe d'experts-conseils et s'est déroulée de juillet à novembre 2001.

LES ENSEIGNEMENTS DU PCBPS

On s'emploie à réunir des informations pour faire connaître les leçons apprises pendant les dix ans du PCBPS et des zones de conservation. La première partie de cette publication en deux volumes devrait être achevée à la fin du premier semestre 2002. La seconde sera entamée dans la foulée. Cet ouvrage vise à faire le bilan de l'expérience acquise par le PCBPS afin que d'autres puissent s'inspirer tant de ses succès que de ses échecs.

PRIX PCBPS DE LA MEILLEURE ZONE DE CONSERVATION

Lors de la 12^{ème} Conférence du PROE, deux pays ont été récompensés pour leur effort de conservation au cours des dernières années. Le prix PCBPS de la meilleure zone de conservation a été conjointement attribué à la zone de conservation de Koroyanitu, à Fidji, et à celle d'Utwa-Walung, aux États Fédérés de Micronésie. Ce prix a pour objet d'encourager les progrès, l'excellence et l'engagement en faveur de la conservation de la nature dans les zones de conservation du PCBPS.

RÉVISION MULTIPARTITE FINALE DU PCBPS

Cette révision s'est déroulée au Samoa en présence des représentants des 14 pays bénéficiaires du PCBPS et de représentants du PNUD, du Fonds pour l'environnement mondial, de l'AusAID et du PROE. Après avoir pris connaissance du rapport final du directeur du programme, les participants ont examiné le projet de rapport de l'équipe d'évaluation. Leurs recommandations figurent dans le rapport de réunion désormais disponible au PNUD.

Histoires de l'Atelier sur les modèles à émuler



Joe Reti, directeur du PCBPS



Le groupe multipartite du PCBPS



Programme de protection des eaux internationales

Ce programme s'est progressivement renforcé tout au long de l'année. Au début de 2001, le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) qui en est le maître d'œuvre, a accepté le rapport initial du programme et le groupe de travail régional s'est réuni pour la première fois au Samoa. Ce groupe compte des représentants des gouvernements associés, du Conseil des organisations régionales du Pacifique (CORP), des ONG et des organismes internationaux œuvrant pour la conservation et l'utilisation durable des ressources par les communautés du Pacifique insulaire.

Les représentants de l'Unité de coordination des projets ont achevé leur première tournée dans 13 des 14 pays participants au programme où ils ont pu discuter de la mise en place d'activités nationales. La première version des lignes directrices pour l'exécution des projets pilotes relevant de la protection des eaux internationales a été diffusée à cet effet. L'Unité de coordination des projets a aussi défini une stratégie de communication qui s'appuie sur divers outils d'éducation et de sensibilisation.

On a par ailleurs recensé l'information disponible sur les quatre axes d'intervention, à savoir les déchets, la pêche côtière, les zones marines protégées et les eaux douces. Deux bilans fondés sur les considérations d'ordre économique liées à l'utilisation durable des ressources par les communautés et aux projets de conservation sont venus compléter ce travail. Enfin, des informations ont été recueillies au sujet des pratiques exemplaires et des leçons acquises dans le cadre de projets analogues conduits par d'autres organismes ou programmes dans la région.

En fin d'année, 8 des 14 pays participant au programme de protection des eaux internationales avaient signé des protocoles d'accord avec le PROE (États Fédérés de Micronésie, Fidji, Kiribati, Îles Marshall, Niue, Palau, Samoa et Tonga). Quatre d'entre eux ont déjà nommé un coordonnateur national (Îles Marshall, Niue, Samoa et Tonga).

Protection des eaux internationales



CALENDAR 2002



Conservation de la nature

Dans le cadre de ce grand secteur de réalisation, le PROE se concentrera, au cours de la période 2001-2004, sur les aspects suivants :

- **Pollution marine**
- **Pollution dues aux déchets dangereux**
- **Déchets solides, eaux usées et autres formes de pollutions d'origine tellurique.**

Introduction

La pollution constitue l'une des plus grandes menaces posées au développement durable dans le Pacifique insulaire. La pollution marine nécessite une approche coordonnée et globale de l'évaluation et de la lutte du fait même qu'elle ignore les frontières. À défaut de mesures de lutte avisées contre la multiplication des sources de pollution et son ampleur, les efforts engagés par les pays insulaires océaniques pour protéger la santé publique, stimuler le développement et l'investissement et pérenniser l'avenir de leurs peuples pourraient être irrémédiablement compromis.

Les quantités sans cesse grandissantes de déchets solides, le manque de contrôle sur l'importation des produits chimiques dans la région et la pénurie des moyens de gestion des polluants constituent une réelle préoccupation pour les membres

insulaires océaniques. Les ressources côtières et marines sont menacées à la fois par les activités menées à terre et par l'introduction d'espèces marines envahissantes, les épaves, les déversements accidentels ou non dans le milieu marin (pétrole, produits chimiques et autres déchets dangereux et nucléaires), les déchets des navires (pétrole, effluents, produits chimiques et déchets ordinaires), les peintures antisalissures et le transport de matières nucléaires.

Objectif

Renforcer la capacité des membres du PROE à lutter et à se prémunir contre la pollution marine, les déchets dangereux, les déchets solides, les eaux usées et autres formes de pollution d'origine tellurique et à honorer leurs obligations au titre des instruments juridiques internationaux et régionaux.

▼ Tokelau et la gestion des déchets

Les problèmes de gestion des déchets solides à Tokelau ne sont pas différents de ceux qui se posent dans les autres pays insulaires océaniques en dépit d'occasionnelles spécificités. À Tokelau, les déchets se composent essentiellement d'emballages, de matériaux de construction, de vieilles machines et d'appareils électroménagers. La mise en décharge est la méthode d'évacuation la plus commune mais elle a ses limites sur un atoll. La seule technique de recyclage en place consiste à renvoyer les canettes de bière vides sur Apia où se situe la brasserie.

Les principales différences par rapport aux pays insulaires océaniques se situent dans la part extrêmement faible de déchets organiques dans le flux des déchets – tous les déchets alimentaires étant donnés aux cochons – et une proportion moins importante d'emballages (les aliments locaux demeurant la principale source alimentaire).

Après inspection, on a constaté que les lieux publics des villages étaient propres et bien tenus. Le pays dispose en outre d'un système bien organisé de collecte des déchets. Les décharges sauvages restent malgré tout très fréquentes, généralement sur les plages, et la mise en décharge est irrégulière et mal maîtrisée.



▼ ACTIVITÉS NATIONALES

▼ Îles Cook

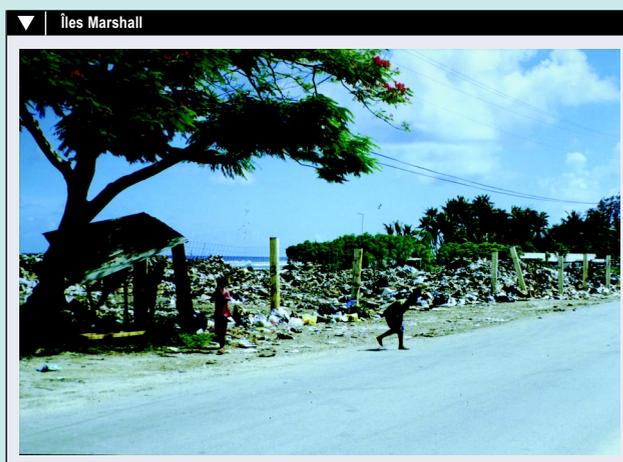
Le PROE a apporté son concours aux Îles Cook en vue de la formulation de leur plan national d'intervention qui fixera le cadre de développement des capacités nationales de riposte et d'intervention en cas de déversements en mer.

▼ États Fédérés de Micronésie

À la demande du président des États Fédérés de Micronésie, le PROE a procédé à une étude d'impact sur l'environnement concernant une fuite d'hydrocarbures s'échappant de l'épave engloutie d'un pétrolier américain coulé pendant la deuxième guerre mondiale. Ce travail a été confié au conseiller en matière de pollution marine du PROE et visait principalement à assurer la conservation du lagon d'Ulithi et à évaluer l'impact de cette fuite sur les ressources naturelles avoisinantes. Cette situation d'urgence a mis en lumière la question inhérente à chacun de ces incidents, à savoir qui est responsable et qui doit à l'avenir assumer les coûts liés aux incidents générateurs de pollution de ce type. Le PROE prépare un document sur la question qui sera présenté pour discussion à la 13^{ème} Conférence du PROE prévue aux Îles Marshall en 2002.

▼ Îles Marshall

Un atelier sur la gestion des déchets solides et dangereux a été organisé à Majuro dans le but d'aider l'agence nationale de protection de l'environnement à élaborer une stratégie nationale sur la question.



▼ Samoa

Une lettre d'entente signée par le ministère samoan de l'Environnement et de la Conservation, la JICA et le PROE a marqué le démarrage de la première phase des travaux d'assainissement de la décharge de Tafaigata. Une étude sera effectuée sur le terrain et des plans seront formulés pour transformer l'actuel dépotoir en une décharge contrôlée. Des sondages exploratoires et une étude topographique seront également réalisés à cette fin.

▼ Tokelau

Une stratégie de gestion des déchets a été préparée pour Tokelau. Par ailleurs, des discussions préliminaires avec les notables et les responsables du pays ont permis d'aborder la question des activités futures menées dans le pays en la matière.

▼ Tonga

Par le biais du programme PACPOL, une aide technique a pu être accordée aux Tonga en vue de l'entrée en vigueur de la législation sur la pollution marine ; des conseils ont en outre été communiqués quant à la procédure de ratification et de mise en œuvre des conventions internationales sur le milieu marin.

▼ Vanuatu

Le spécialiste JICA/PROE des déchets solides a procédé à une première étude technique des décharges de Port-Vila et de Luganville à l'occasion d'une visite dans ce pays. Des propositions pour l'amélioration des décharges seront formulées au cours de l'atelier régional sur les déchets solides urbains qui se tiendra en mars 2002 au Centre de formation et d'éducation du PROE.

Prévention de la pollution

ACTIVITÉS RÉGIONALES ET INTERNATIONALES



Plans nationaux de lutte contre la pollution marine

Le PROE a apporté son aide aux pays membres aux fins de l'élaboration de législations et de plans nationaux de lutte contre la pollution marine. Le but recherché est l'uniformité des démarches en cas d'incidents générateurs de pollution marine dans la région. Des ateliers ont été organisés à Fidji, aux États Fédérés de Micronésie, à Palau, en Papouasie-Nouvelle-Guinée et à Vanuatu.

Installations de stockage des déchets des navires

Le PROE a effectué une étude des installations de stockage des déchets des navires dans les ports du Pacifique au titre du programme PACPOL. Cette étude visait à répondre aux préoccupations des pays insulaires océaniques face aux difficultés pratiques que leur posent leurs obligations au titre de la *Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires (1973) telle qu'amendée par le protocole de 1978*. Les conclusions de l'étude feront l'objet d'un manuel sur CD-ROM qui contiendra aussi des recommandations stratégiques pour améliorer la situation actuelle.

Concepts clés des grandes conventions sur les produits chimiques

Un atelier a été organisé par le PROE pour informer ses membres océaniques des avantages que

présenterait pour eux la ratification des quatre grandes conventions sur les produits chimiques, à savoir la Convention de Stockholm sur les polluants organiques persistants, la Convention de Rotterdam sur le consentement préalable en toute connaissance de cause, la Convention de Bâle et la Convention de Waigani. Cet atelier s'est tenu en Australie et a été financé par *Environment Australia*, le PNUE et la NZODA. Sa principale retombée a été constatée six mois plus tard lorsque Tuvalu est devenu le dixième pays membre du PROE à ratifier la Convention de Waigani, ce qui a permis son entrée en vigueur. Les choses n'en sont pas restées là car trois autres membres du PROE sont sur le point de ratifier cette convention et on espère que la totalité des pays insulaires du Pacifique aura fait de même d'ici la fin 2002.

La situation est à peu près semblable en ce qui concerne la Convention de Stockholm que six pays insulaires océaniques ont déjà ratifiée tandis que d'autres ont indiqué qu'ils s'approprient à le faire.

Entrée en vigueur de la Convention de Waigani

La Convention de Waigani sur les produits chimiques et les déchets dangereux est entrée en vigueur après que Tuvalu est devenu le dixième pays à la ratifier en octobre 2001. Elle concerne les mouvements transfrontières des déchets et autres substances dangereuses dans la région et interdit leur importation. Tuvalu est ainsi venu rejoindre

La Convention de Waigani

Convention sur l'interdiction de l'importation des déchets dangereux dans les États insulaires du Forum, le contrôle de leurs mouvements transfrontières et leur gestion dans le Pacifique Sud.

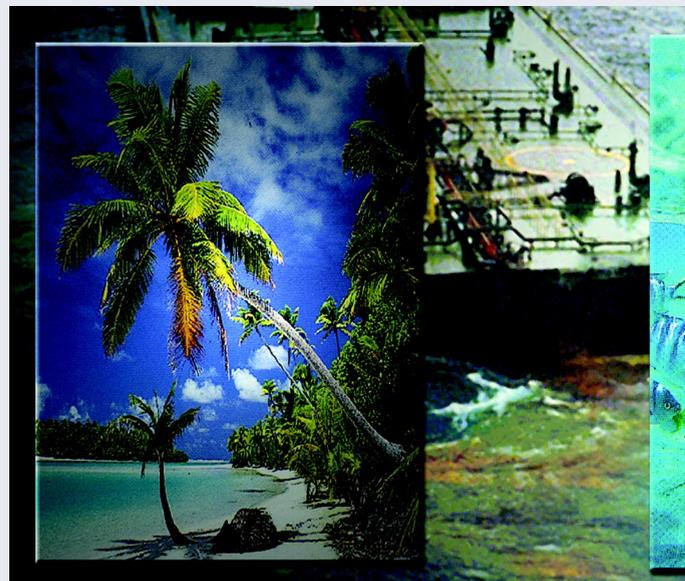
Dans le droit fil de la Convention de Bâle et notamment de son article 11, la Convention de Waigani a été adoptée le 16 septembre 1995 à Waigani (Papouasie-Nouvelle-Guinée) pour répondre à des questions de grande importance pour les pays insulaires océaniques.

Visée générale

La Convention de Waigani offre un mécanisme efficace de contrôle des mouvements transfrontières des déchets dangereux, assurant ainsi la protection de la santé de l'homme et de l'environnement contre les effets potentiellement néfastes de la production, du stockage, du traitement, du recyclage, de la réutilisation, du transport, de la récupération et de l'évacuation de ces déchets. Elle répond donc également au besoin de renforcement des capacités des pays insulaires océaniques en développement pour qu'ils soient en mesure de gérer eux-mêmes de façon adéquate les déchets qu'ils produisent.

Objectifs

- Interdire l'importation des déchets dangereux et radioactifs dans les pays insulaires océaniques en développement ;
- Réduire les mouvements transfrontières de déchets dangereux autant que faire se peut et assurer leur gestion dans des conditions respectueuses de l'environnement ;
- Traiter et évacuer les déchets dangereux sur des sites aussi proches que possible de leur lieu de production, selon des techniques respectueuses de l'environnement ; et,
- Minimiser la production de déchets dangereux (volume-danger potentiel).



l'Australie, les Îles Cook, les États Fédérés de Micronésie, Fidji, Kiribati, la Nouvelle-Zélande, la Papouasie-Nouvelle-Guinée, le Samoa et les Îles Salomon. Le PROE assume le Secrétariat de la Convention.

Convention de Stockholm sur les polluants organiques persistants

Les représentants nationaux de 14 pays insulaires océaniques se sont réunis à Apia pour discuter des plans nationaux de mise en œuvre de la Convention de Stockholm sur les polluants organiques persistants. Un exposé et une analyse détaillée de ce texte et de ses répercussions ont été fournis à cette occasion. Fidji, les États Fédérés de Micronésie, la Papouasie-Nouvelle-Guinée et le Samoa en sont devenus signataires en 2001 et tous ont pu se prévaloir des financements du Fonds pour l'environnement mondial (FEM) pour formuler les plans nationaux de mise en œuvre prévus au titre de la Convention. L'atelier a été financé par le gouvernement canadien et conjointement organisé par le PROE et le PNUE.

Gestion des matières dangereuses et des sites contaminés

Des ateliers de formation à la gestion des matières et déchets dangereux et des sites contaminés ont été organisés dans 14 pays insulaires océaniques au titre de la formation sur les polluants organiques persistants dans les pays insulaires océaniques. La phase finale de ce projet qui a démarré à la fin de 2001 et durera de trois à quatre ans consistera à évacuer, dans des conditions correctes de sécurité, l'intégralité des stocks de produits chimiques dangereux de 13 pays insulaires océaniques. Ce projet est financé par l'AusAID.

Collaboration PROE - JICA sur la gestion des décharges

Un agent de la JICA spécialisé dans la gestion des décharges de déchets solides a pris ses fonctions auprès du PROE en décembre 2000. Il est responsable d'un projet régional de la JICA prévoyant la tenue d'un cours annuel de formation, l'élaboration de lignes directrices régionales en matière de gestion des décharges et des projets de démonstration sur l'amélioration des décharges et les initiatives de gestion des déchets. Le premier atelier régional s'est tenu à Okinawa (Japon) et a réuni des représentants des Îles Cook, des États Fédérés de Micronésie, de Fidji, de Kiribati, des Îles Marshall, de Nauru, de Niue, de Papouasie-Nouvelle-Guinée, du Samoa, des Tonga et de Vanuatu.

Évaluation des substances toxiques persistantes

Le coordonnateur du PROE pour la gestion des déchets et la prévention de la pollution a été nommé coordonnateur pour la région Pacifique d'un projet du FEM visant à évaluer, par région, la situation des substances toxiques persistantes. Le projet a débuté en milieu d'année et a pour objet la collecte et l'analyse de données sur ces substances. Les données seront colligées dans un rapport régional qui sera examiné et finalisé lors d'une réunion régionale de définition des priorités qui interviendra en 2002. Le rapport sera ensuite soumis au PNUE pour être intégré à l'évaluation mondiale en cours qui permettra ultérieurement de fixer les priorités de l'action internationale en matière de gestion des substances toxiques persistantes.



Dans le cadre de ce grand secteur de réalisation, le PROE se concentrera, au cours de la période 2001-2004, sur les aspects suivants :

- **Renforcement des services météorologiques**
- **Compréhension de la variabilité et des changements climatiques**
- **Élévation du niveau de la mer**
- **Impacts et vulnérabilité**
- **Adaptation aux changements climatiques et atténuation de leurs impacts**
- **Élaboration de politiques en matière de changements climatiques**

Introduction

Les graves répercussions des phénomènes et des schémas météorologiques et la variabilité climatique associée, comme le phénomène El Niño, sont depuis longtemps source d'inquiétude pour les membres du Pacifique insulaire. Depuis 1988, s'y sont rajoutés les changements climatiques à long terme et l'élévation du niveau de la mer. Il est évident que les pays et territoires de la région sont extrêmement vulnérables face à la variabilité et aux changements climatiques, ainsi qu'à l'élévation du niveau de la mer. Ils seront parmi les premiers à souffrir des impacts des changements climatiques et à devoir s'adapter ou abandonner leurs îles. Du

fait même de leur vulnérabilité, les membres insulaires du Pacifique se doivent de mieux comprendre les changements climatiques, la variabilité climatique et l'élévation du niveau de la mer et de mieux se prémunir pour y répondre. Les efforts internationaux visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre et les substances dangereuses pour l'ozone représentent pour eux un enjeu considérable.

Objectif

Améliorer la compréhension des changements climatiques, de la variabilité climatique et de l'élévation du niveau de la mer dans les pays membres insulaires océaniques et renforcer leurs capacités à y faire face.

Il a toujours été évident que les petits États insulaires seraient les premiers à ressentir le contrecoup des changements climatiques et donc, les premiers à devoir s'adapter.

Lors du Sommet de la terre tenu en 1992 à Rio sous les auspices des Nations unies, 165 États indépendants se réunirent pour envisager des actions mondiales en faveur du développement durable de l'environnement de la planète. De nombreux États devinrent signataires de deux conventions juridiquement contraignantes traduisant des préoccupations majeures concernant d'une part l'atmosphère et le système climatique de la planète et d'autre part, sa diversité biologique. Dans un cas comme dans l'autre, toute dégradation est susceptible de mettre en péril l'avenir de l'humanité sur terre.

Pendant la dernière décennie, alors que le réchauffement planétaire continuait à faire l'objet d'un débat scientifique houleux, le Pacifique s'est engagé sur plusieurs fronts. Dans les conférences internationales, les pays insulaires océaniques ont fait largement entendre leur voix et réclamé des réductions importantes des émissions de gaz à effet de serre ainsi que des mesures pratiques urgentes pour venir en aide aux pays les plus vulnérables et leur permettre de mieux se prémunir contre les impacts des changements climatiques et de l'élévation du niveau de la mer. En conséquence, on peut considérer comme un aboutissement positif le cadre mondial arrêté à Bonn à la mi-2001 ainsi que le règlement détaillé qui gouverne le complexe traité adopté à Marrakech en 2001 pour permettre la ratification du Protocole de Kyoto dont nous espérons tous qu'il nous mènera des changements à la stabilité climatique.

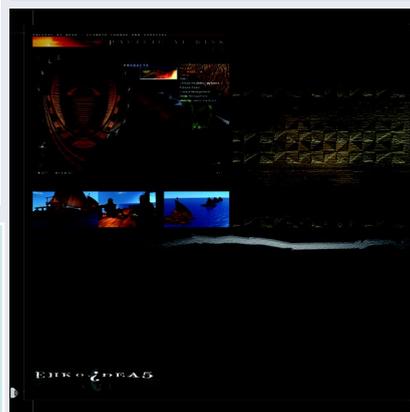
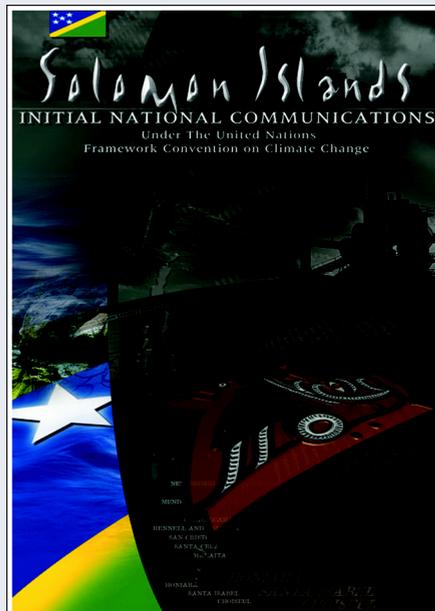
Avec l'adoption imminente du Protocole de Kyoto, il est opportun pour les pays insulaires océaniques de présenter un CD-ROM faisant le point de leurs activités dans le domaine des changements climatiques. On y trouve énoncés leurs connaissances, leurs préoccupations, leurs besoins ainsi que les relations qu'ils ont forgées pour résoudre la crise environnementale à laquelle ils sont confrontés.

Outre les réalisations et l'effort engagé, ce CD-ROM illustre aussi la détermination du

Pacifique à se prendre en charge, au-delà de tout accord que pourrait atteindre la communauté internationale sur l'aide qu'elle se doit d'apporter aux pays les plus vulnérables pour leur permettre de s'adapter aux changements climatiques et à l'élévation du niveau de la mer.

Avec l'assistance de multiples partenaires pour le développement dont le Fonds pour l'environnement mondial, le Programme des

Nations unies pour le développement, l'Australie, la Nouvelle-Zélande et le Danemark, le PROE a apporté son concours aux pays insulaires océaniques dans cette initiative, les a aidés à se doter des connaissances et des compétences voulues pour engager les recherches nécessaires sur les impacts spécifiques des changements climatiques et de l'élévation du niveau de la mer dans chaque pays et les mesures d'adaptation qui s'imposeront à l'avenir.



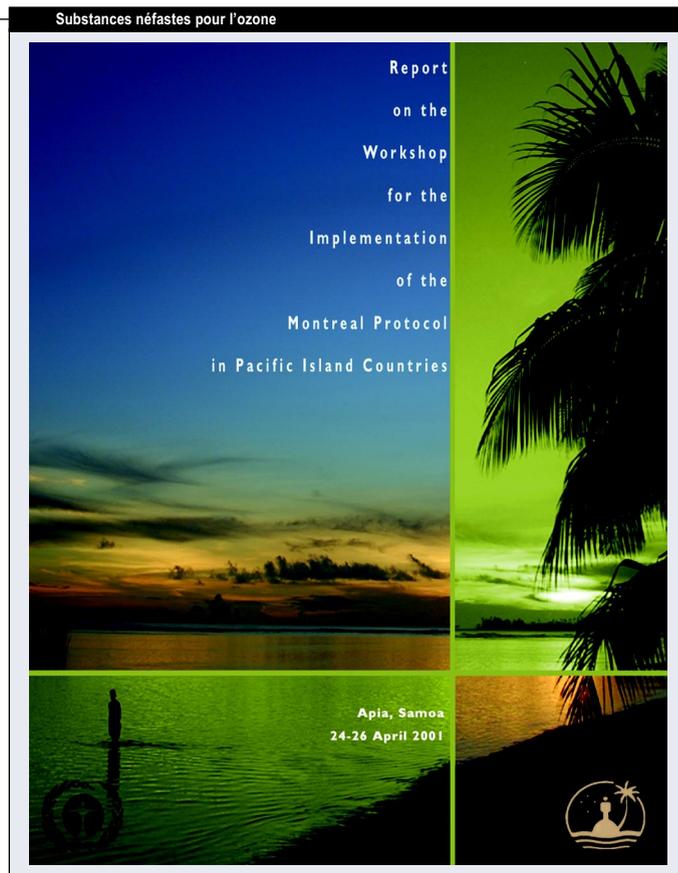
Élimination progressive des substances menaçant la couche d'ozone

Désireux de maîtriser et d'éliminer progressivement les substances nocives pour l'ozone, comme les chlorofluorocarbones (CFC), neuf pays insulaires océaniques se sont réunis à Apia pour examiner la concordance de leur action avec les obligations du Protocole de Montréal et formuler des plans nationaux de conformité afin de favoriser l'élimination rapide de ces substances tout en limitant au mieux son retentissement économique. Pour les pays en développement, le Protocole de Montréal situe l'élimination complète des CFC à 2010 et celle des hydrofluorocarbones (HCFC) à 2040. À cette fin, une aide technique et financière est apportée par le PNUE, le Secrétariat de l'ozone et le PROE tandis que l'Australie et la Nouvelle-Zélande appuient la mise en œuvre des projets. Le Protocole de Montréal a été signé par les États Fédérés de Micronésie, Fidji, Kiribati, les Îles Marshall, Nauru, Palau, la Papouasie-Nouvelle-Guinée, le Samoa, les Îles Salomon, les Tonga, Tuvalu et Vanuatu.

Changements climatiques

Des pourparlers au niveau ministériel ont eu lieu à Fidji afin d'arrêter une position océanique sur les changements climatiques en prévision de la sixième Conférence des Parties (COP 6) au Protocole de Kyoto. Douze ministres de l'Environnement ont approuvé une déclaration ministérielle de soutien au Protocole ainsi qu'un train de mesures à long terme visant à renforcer les capacités en matière de variabilité et de changements climatiques dans l'ensemble de la région.

Lors de la sixième Conférence des Parties réunie à Bonn (Allemagne), un consensus international s'est dégagé en faveur du Protocole de Kyoto, suscitant de nouveaux espoirs pour la recherche d'un accord sur les solutions au réchauffement planétaire. On notera tout particulièrement que la région Pacifique est parvenue à devenir membre, par le truchement de l'Alliance des petits États insulaires (AOSIS), des comités sur les stratégies d'adaptation et le financement. Un système de mise en conformité juridiquement contraignant a été défini pour les pays qui ne sont pas en mesure de respecter leurs propres limites d'émission. Pour la région du Pacifique, cette sixième Conférence des Parties implique de nouvelles possibilités de financement des mesures d'adaptation aux impacts néfastes des changements climatiques, tels que l'élévation du niveau de la mer, de nouvelles aides sous forme de transferts de technologie et l'assurance



que l'énergie nucléaire ne pourra être invoquée comme contrepartie aux émissions de carbone.

35ème Tour du monde du Peace Boat

Le Peace Boat a pour la première fois fait escale à Apia avec à son bord 600 passagers de 18 nationalités différentes qui œuvrent pour la paix dans le monde. À chacune des escales de ce voyage de 106 jours, les passagers ont participé à des programmes d'échanges culturels. Pendant la croisière sont proposés des programmes d'éducation sur la paix, les droits de la personne et le développement durable. Il a très largement été question des changements climatiques et de la vulnérabilité des petits États insulaires du Pacifique. Le PROE a coordonné la présentation d'exposés sur l'action menée dans le Pacifique, les préoccupations majeures de la région et la démarche adoptée face aux négociations internationales menées au titre de la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques. Mme Violet Wulf représentant le ministère samoan de l'Environnement et de la Conservation a présenté des exemples précis des impacts des changements climatiques aux quelque trente passagers du Peace Boat qui ont participé à cette session.

Dans le cadre de ce grand secteur de réalisation, le PROE se concentrera, au cours de la période 2001-2004, sur les aspects suivants :

- Commerce, investissement et environnement
- Tourisme
- Intégration des questions d'environnement et de développement
- Population, peuplements et urbanisation
- Partenariats entre les secteurs privé et public.

Introduction

Le développement durable est l'objectif à long terme de tous les grands secteurs de réalisation du Plan d'action. Ce grand secteur de réalisation a pour thème l'intégration des paramètres de la protection, de la planification et de la gestion de l'environnement à l'économie du développement financier et physique. On veillera ainsi à la concordance des objectifs, activités et résultats des autres grands secteurs de réalisation et à faire reconnaître et accepter des démarches modernes telles que l'économie des ressources naturelles, l'évaluation stratégique de l'environnement, la planification environnementale et la présentation de rapports sur la question.

Le développement durable sera encouragé d'une part par l'intégration de considérations environnementales dans les différents secteurs physiques et économiques du développement et d'autre part, par l'alignement des programmes de réforme

économique et politique sur ces considérations. On cherchera notamment à préciser les possibilités et les écueils de la libéralisation et de la mondialisation des échanges, du développement du tourisme, de la rapide croissance démographique, de l'urbanisation et de l'évolution des peuplements humains.

Obj ectif

Renforcer les capacités régionales et nationales en vue d'une meilleure intégration de la recherche, de l'information, de la planification et de la gestion environnementales dans le processus de développement de façon à identifier obstacles et possibilités.



ACTIVITÉS NATIONALES

FIDJI

Des conseils ont été fournis concernant le projet de construction d'un mini-barrage hydroélectrique à proximité du village d'Abaca. Des informations sur le mandat, les procédures administratives, les impacts potentiels, les rapports existants ainsi que des recommandations sur les solutions de rechange ont été présentées au Département de l'environnement.

Des lignes directrices relatives à l'aménagement de chenaux dans les récifs ont par ailleurs été communiquées au Département de l'environnement en réponse à de nombreuses demandes sur la question émanant d'îles ou de villages isolés.

SAMOA

Grâce à une aide financière du gouvernement de la République populaire de Chine, le PROE a attribué un prix environnemental au meilleur exportateur samoan pour l'année 2001. La participation du PROE à cette initiative constitue une approche novatrice visant à rallier les milieux industriels à des principes avisés de gestion environnementale et à la recherche du développement durable. Elle constitue une avancée majeure en faveur du développement de partenariats avec la société civile et le monde des affaires. En 2002, on s'attachera à affiner les critères d'évaluation des pratiques propices au développement durable afin qu'ils puissent ensuite être utilisés dans la région toute entière. Le premier gagnant du prix PROE est Samoa Ecotours, une société détenue et gérée par un couple, Steve et Liumaava Brown.

Des conseils ont été fournis pour l'expansion du barrage d'Afulilo. Des informations sur la réalisation des études d'impact, les répercussions qu'ont eu de semblables projets et les exigences en matière de surveillance ont également été communiquées aux parties concernées.

Planification urbaine



Le gagnant du prix du meilleur exportateur samoan

Samoa Ecotours a remporté le prix 2001 décerné par le PROE à l'exportateur le plus respectueux de l'environnement.

Ce tout nouveau prix de l'environnement a été créé par le PROE grâce à des fonds mis à disposition par le gouvernement chinois et a été remporté par Samoa Ecotours. Cette société gérée par Steve Brown et son épouse Liumaava a remporté le prix du tourisme ainsi que le plus prisé de tous, le prix du meilleur exportateur samoan pour l'année 2001.

Neva Wendt, directrice par intérim du PROE, remet le prix à Steve.



Des conseils ont été apportés en vue de la construction possible d'une nouvelle station de traitement des eaux usées à Apia.

Enfin, on a conseillé le Service de l'urbanisme d'Apia sur diverses notions modernes de planification environnementale. Un dossier d'information a également été fourni sur les réglementations environnementales intégrées, les principes directeurs de la planification environnementale, les procédures administratives, les stratégies d'utilisation des terres et des ressources et les plans environnementaux.

ACTIVITÉS RÉGIONALES ET INTERNATIONALES

PRÉPARATIFS DU SOMMET MONDIAL DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

On considère le Sommet mondial du développement durable qui se tiendra en Afrique du Sud en 2002 comme une occasion majeure pour le Pacifique de faire connaître tant ses préoccupations que ses aspirations régionales et internationales en matière de développement durable. La participation océanienne à cette manifestation vise à garantir la prise en compte des priorités du Pacifique insulaire dans le débat mondial, à raviver le soutien politique accordé à divers accords et programmes fondamentaux pour le développement durable des peuples, de l'environnement et des ressources naturelles du Pacifique, à stimuler les partenariats propices au développement durable de la région et à en nouer de nouveaux, et enfin, à solliciter de nouvelles aides pour renforcer les capacités en faveur du développement durable.

Diverses manifestations préparatoires ont été organisées dans le but d'élaborer une perspective et

une position régionales. En septembre, des représentants des gouvernements insulaires et d'autres intervenants réunis au Samoa sont convenus de préparer un dossier définissant la position du Pacifique insulaire qui sera présenté au Sommet mondial du développement durable. Ce dossier traitera des questions suivantes dans la région du Pacifique : changements climatiques, variabilité climatique et élévation du niveau de la mer, vulnérabilité des îles, énergie, océans, ressources naturelles, populations, financement et renforcement des capacités. Après avoir été approuvé par les directions des organisations membres du CORP, le dossier a été soumis à la réunion préparatoire pour la région Asie-Pacifique qui s'est tenue au Cambodge, en novembre.

Le PROE a apporté aux pays un soutien et une assistance technique en vue de l'achèvement des évaluations nationales destinées au Sommet mondial du développement durable. Il a préparé des lignes directrices sur la compilation des dossiers, les réunions des parties prenantes, et la présentation des projets de rapport. À la demande du groupe de travail du CORP,

Préparatifs océaniens pour le Sommet mondial du développement durable



le PROE a travaillé en étroite collaboration avec le Centre océanien de documentation sur les questions relatives au Sommet de la terre (PCRC), à Fidji, pour faciliter l'organisation et la tenue d'ateliers nationaux réunissant toute la gamme des intervenants, grâce aux financements mis à disposition par le Conseil de la terre.

Une stratégie de communication précédemment définie est d'ores et déjà appliquée par le Secrétariat du Forum et les autres organisations membres du CORP. Elle vise à obtenir un rayonnement maximal lors du Sommet et fait la synthèse des objectifs de la région dans le but de : 1) garantir la pleine prise en compte des priorités des pays insulaires océaniques dans le débat mondial ; 2) raviver le soutien politique accordé à divers accords et programmes fondamentaux pour le développement durable des peuples de la région et leur désir de protéger leur environnement et leurs ressources naturelles ; 3) stimuler les partenariats propices au développement durable de la région et en forger de nouveaux ; et 4) solliciter de nouvelles aides pour renforcer les capacités en faveur du développement durable de la région.

INTÉGRATION DES POLITIQUES ÉCONOMIQUES ET ENVIRONNEMENTALES

Des responsables de l'environnement, des planificateurs et des décideurs politiques originaires d'une douzaine de pays insulaires océaniques se sont réunis à Apia en juin pour examiner comment intégrer au mieux les politiques et les pratiques économiques et environnementales. Soucieux de faire reconnaître l'utilité des principes et outils d'évaluation des ressources naturelles et de stimuler le développement durable, le groupe a pu se familiariser avec les différents outils disponibles. Les participants ont échangé des informations sur divers cas où ces outils avaient donné de bons résultats dans la région, recensé les difficultés et les secteurs où leur application pourrait s'avérer utile et formulé des recommandations pour intensifier les efforts de renforcement des capacités dans la région. Tous sont convenus qu'il faut une meilleure intégration des politiques, des pratiques et de la gestion environnementales et des efforts nationaux de renforcement des capacités

ÉVALUATIONS ENVIRONNEMENTALES

Des réseaux d'évaluation environnementale ont été constitués suite à diverses demandes d'aide formulées par les Îles Cook, Fidji, Kiribati, le Samoa et les Tonga. Des outils et des lignes directrices pour la conduite des évaluations environnementales sont en cours d'élaboration pour permettre aux pays de s'acquitter eux-mêmes de ce travail. Le manuel de principes directeurs destiné aux Îles Cook est quasiment achevé.

Le Secrétariat a enregistré une recrudescence des demandes d'aide pour la conduite d'études d'impact à chaque occasion ou manifestation importante pour la région. Il a été sollicité pour assurer le suivi de la station spatiale Mir lors de son retour dans l'atmosphère ; il a fourni des conseils réguliers sur les projets de multinationales concernant des stations spatiales au large de Kiribati et a traité de nombreuses demandes d'avis consultatifs émanant de petites ou grandes entreprises de conseil en concurrence pour la réalisation d'études d'impact pour le compte des bailleurs de fonds. Cette situation a montré combien il est important de pouvoir communiquer avec des organismes spécialisés aussi lointains que, par exemple, ceux de Washington DC (États-Unis), avec d'évidentes répercussions sur les ressources qu'il conviendra d'aborder en 2002.

COMMERCE ET ENVIRONNEMENT

Avec l'aide d'un stagiaire australien relevant du programme des jeunes ambassadeurs, le PROE a traité des demandes visant à mieux informer certains ministres sur les liens entre négociations commerciales, investissement et retombées sur l'environnement. Des documents d'information ont été préparés pour la Réunion des ministres de l'Économie du Forum et la Réunion des ministres du Commerce du Forum. Un document sur la mondialisation a également été réalisé pour la 12^{ème} Conférence du PROE.

Un exposé sur le commerce, l'investissement et l'environnement a été mis au point et présenté dans diverses conférences internationales pour faire reconnaître les grands enjeux auxquels est confronté le Pacifique et susciter une prise de conscience. Dans un premier temps, il est prévu de produire des fiches d'actualité sur les résultats du cycle de Doha de négociations de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), sur la signification nouvelle des dispositions du GATT et leurs retombées pour la protection de l'environnement et le développement durable dans le Pacifique. À plus long terme, on élaborera un cadre d'évaluation des conséquences environnementales du commerce, des investissements et du développement dans les pays insulaires océaniques, conformément au vœu exprimé par les dirigeants du Pacifique lors de la réunion de 1999 du Forum des îles du Pacifique.

PRÉSENTATION DE RAPPORTS SUR L'ENVIRONNEMENT

À ce titre sont préparés des rapports internationaux, régionaux et nationaux. Le but recherché est essentiellement d'accroître les capacités régionales et nationales en vue de la préparation des rapports sur l'état de l'environnement.

À cet effet, les pays devront être dotés de systèmes efficaces de préparation de rapports qui amélioreront les capacités régionales de suivi et d'évaluation à grande échelle des performances de



l'action environnementale dans le Pacifique. L'élaboration de rapports nationaux sur l'état de l'environnement démarre nécessairement par un bilan environnemental, un examen des enjeux du développement durable, des pressions et des forces à l'œuvre ainsi que par une réflexion sur les menaces imminentes et les besoins futurs. Cet aspect du processus de développement des capacités d'élaboration de rapports a donc été directement relié au processus d'évaluation nationale engagé en vue du Sommet mondial du développement durable.

Dans un premier temps, on compte utiliser un nombre restreint d'indicateurs correspondant à la fois à la situation des pays et à l'ensemble internationalement accepté d'indicateurs du développement durable (66) produit par la CDD (2001). Des guides et des modèles pour l'établissement des rapports destinés au Sommet mondial ont été élaborés en complément du soutien technique pour faciliter l'établissement ultérieur des rapports. Il est crucial que l'information sur l'état de notre environnement et les pressions socio-économiques à l'œuvre dans le Pacifique soient mieux communiquées aux organisations internationales auxquelles s'adressent les Nations unies pour arrêter leurs priorités de financement. On pourra ainsi aplanir les disparités des rapports traitant de l'environnement et du développement durable dans le Pacifique et satisfaire la demande des Nations unies et du FEM qui réclament davantage d'uniformité dans les rapports nationaux.

S'agissant de son action régionale et internationale, le PROE a également mené à bien sa participation à la troisième édition des Perspectives de l'environnement mondial qui paraîtra en juin 2002, pour la Journée mondiale de l'environnement. Depuis juin 2000, le PROE a pris une large part à l'élaboration de cet ouvrage, ce qui a conduit le Secrétariat à renforcer sa collaboration avec le PNUE auquel il était simplement associé et dont il est devenu un centre de collaboration à part entière. De bonnes relations de travail sont attendues avec la Division des alertes rapides et des évaluations et Nairobi pourrait même envisager de passer à une nouvelle étape en accordant au PROE le statut d'Unité du GRID (le réseau PNUE de bases de données sur les ressources mondiales), ce qui serait porteur d'avantages financiers pour le Secrétariat et les pays insulaires océaniques.

Le PROE s'est joint à une équipe internationale de huit rédacteurs chargés de l'élaboration du chapitre sur les scénarios d'avenir et a été chargé de rédiger la version finale du chapitre sur les aspects socioéconomiques dans la région Asie-Pacifique. Ces contacts avec des intervenants internationaux ont permis au Secrétariat de rappeler la grave pénurie de systèmes et de données environnementales de base dans le Pacifique.

ÉLABORATION DE DONNÉES SPATIALES

La planification, l'évaluation et la préparation de rapports sur l'environnement doivent nécessairement s'appuyer sur un solide corpus de données concernant l'environnement et les ressources. Les études entreprises en 2000 sur la base d'anciennes études d'impact, d'initiatives et de programmes concernant l'état de l'environnement ont pleinement confirmé l'argument selon lequel il faudra un effort concerté pour combler les lacunes les plus graves que présentent les données sur la plupart des pays insulaires océaniques. Les fonds de démarrage accordés par la Nouvelle-Zélande au projet de données spatiales de référence ont permis au Secrétariat de démarrer les activités en fournissant aux pays insulaires océaniques des images satellites de leur territoire destinées aux cours locaux de formation sur les SIG et la télédétection.

Le projet de données spatiales de référence fait le lien entre les divers volets du programme d'évaluation environnementale et de préparation de rapports sur l'environnement. Il a permis d'engager une collaboration avec la SOPAC afin de veiller que les pays insulaires océaniques disposent à court ou moyen terme d'ensembles de données de référence de qualité pour leurs rapports sur l'état de l'environnement, les évaluations environnementales, les évaluations de vulnérabilité et la planification nationale. Ce projet a également permis l'élaboration d'un système de saisie et de catalogage des métadonnées et un bilan des SIG et de la télédétection dans les pays insulaires océaniques. Un projet de structure thématique régionale des SIG a été défini et sera communiqué aux pays insulaires océaniques en 2002 afin d'améliorer la préparation des rapports sur l'état de l'environnement et de renforcer les capacités d'évaluation environnementale. La saisie d'images à la verticale des îles débutera au cours du premier semestre 2002.

Procédures et interventions : Renforcement des capacités dans les pays membres du PROE

Le renforcement des capacités a pour but de doter les membres du PROE des compétences nécessaires pour leur permettre de mieux gérer et préserver leur environnement naturel.

En la matière, les besoins varient d'un pays océanien à l'autre. Il peut s'agir du recrutement de personnel compétent et dûment qualifié, d'un simple transfert de compétences et de connaissances par une formation sur le terrain, de conseils techniques et de facilité d'accès à l'information, d'un soutien financier permettant la mise à disposition des équipements ou de l'infrastructure nécessaires à la bonne exécution de projets à l'échelon national.

Les capacités manquantes doivent être recensées et prises en compte dès le stade de la conception des projets et interventions.

On aura recours à tout un ensemble de procédures et d'interventions en vue de la mise en œuvre des activités inscrites aux grands secteurs de réalisation.

PROCÉDURES

Les procédures définies ci-après constituent les mécanismes retenus aux fins du renforcement des capacités des pays insulaires océaniques. Ces procédures étant destinées à susciter une évolution, elles s'inscrivent dans la durée pour les pays membres où les moyens de gestion et de mise en œuvre des programmes de protection de l'environnement sont aujourd'hui inexistantes ou insuffisants.

Ces procédures sont regroupées en quatre grands volets :

- Politique, planification et renforcement des institutions
- Mise en valeur des ressources humaines
- Communications et information
- Assistance technique et soutien à la coopération technique
- Projets pilotes

INTERVENTIONS

Les membres sont directement responsables de la mise en œuvre du Plan d'action du PROE. Les interventions du PROE et d'autres organisations visent principalement à soutenir les procédures de renforcement des capacités définies ci-dessus. Le choix des interventions sera fonction des circonstances particulières des membres ou groupes de membres et dépendra notamment de leurs besoins spécifiques, de la complexité des questions traitées, des capacités nationales de gestion et de mise en œuvre des activités et de l'assistance attendue des organisations régionales et des bailleurs de fonds.

Nombre des interventions correspondent aux activités définies dans les stratégies et plans d'action, et notamment le Plan d'action pour l'éducation et la formation environnementales dans la région du Pacifique 1999-2003, la Stratégie régionale d'information et le recensement des besoins de formation environnementale réalisé par le PROE.

ACTIVITÉS NATIONALES

SAMOA AMÉRICAINES

Les Samoa américaines ont été intégrées au réseau du Centre de ressources documentaires du PROE conformément au plan UE/PEIN d'assistance technique pour la création de bibliothèques et de centres nationaux sur l'environnement. Le réseau ouvre accès à plus de 30.000 publications sur l'environnement détenues aux Îles Cook, à Fidji, Kiribati, aux Îles Marshall et au Samoa.

Des bases de données bibliographiques ont été constituées au Département de l'environnement des Samoa américaines.

ÎLES COOK

Le PROE a fourni des conseils et une assistance technique lors d'un atelier sur l'éducation environnementale organisé aux Îles Cook pour mettre au point une stratégie d'intégration des questions environnementales aux matières enseignées à l'école. Pour assurer la bonne coordination des activités, un agent de l'unité d'élaboration des programmes scolaires travaille en étroite collaboration avec le chargé de l'éducation environnementale du service de l'environnement.

Des bases de données bibliographiques ont été constituées au Département de l'environnement des Îles Cook.

FIDJI

Des bases de données bibliographiques ont été constituées au Département de l'environnement de Fidji.

NAURU

Un instituteur nauruan a été sélectionné pour un stage de formation en détachement auprès de l'unité d'élaboration des programmes scolaires des Îles Cook. Ce régime de détachements dans des pays voisins a pour but d'encourager le renforcement des capacités dans la région et d'assurer le rayonnement des stages de formation dispensés par le PROE.

NIUE

Des conseils en micro-édition ont été fournis à Niue pour la réalisation de deux ouvrages : Le guide des arbres de Niue et Le guide de la vie marine de Niue.

PEIN, le Réseau océanien d'information sur l'environnement.

Une série de six stages nationaux de formation destinés aux agents des médias et des services de l'environnement s'est achevée en 2001 avec l'atelier organisé en Papouasie-Nouvelle-Guinée. Cette série de stages coordonnés par le PROE grâce à des fonds fournis par l'UNESCO avait pour objet de renforcer les compétences des stagiaires en vue de la rédaction d'articles traitant de questions environnementales et de leur présentation au grand public par la presse écrite ou la radiotélédiffusion.

La formation était axée sur un ou plusieurs thèmes écologiques et visait à renforcer les compétences en rédaction, révision, conduite d'interviews, réalisation d'enquêtes, radiotélédiffusion et production de films.

L'atelier de Papouasie-Nouvelle-Guinée comprenait des modules de formation sur la radio, la presse écrite et la réalisation de films vidéo. Il a connu un tel succès que les agents des services de l'environnement espèrent vivement que le PROE organisera d'autres stages semblables à l'avenir.

Pour l'atelier de Papouasie-Nouvelle-Guinée, on a eu la chance de réunir une équipe de formateurs totalement océanienne, une première depuis le lancement du projet en 1999. Joe Kanekane, presse écrite (Papouasie-Nouvelle-Guinée), Johnson Honimae, radio (Îles Salomon) et Rico Tupai, télévision/vidéo (Samoa) ont fait honneur à

leurs professions et aux objectifs de renforcement des capacités du PROE.

Le premier de ces ateliers avait eu lieu au Samoa avec le concours de quatre formateurs néo-zélandais ; avec ce dernier atelier de Papouasie-Nouvelle-Guinée, l'espoir de voir des formateurs océaniques assumer le rôle généralement tenu par des experts de pays développés est devenu réalité.

Les autres ateliers de cette même série se sont déroulés aux Îles Cook, à Fidji, aux Îles Marshall, au Samoa et aux Tonga.



▼ PAPOUASIE-NOUVELLE-GUINÉE

Un atelier national de formation de cinq jours sur les médias et l'environnement a été coordonné par le PROE au titre d'une série d'ateliers régulièrement financés sur ce thème par l'UNESCO. Cette manifestation mérite en outre d'être notée car c'est la première fois que la formation était intégralement assurée par une équipe d'animateurs océaniques. L'atelier portait sur la production de films vidéo, la diffusion de messages et d'articles à la radio et dans la presse écrite. Le problème des déchets étant le thème central de cette formation, un soutien financier complémentaire a été fourni par le projet régional d'éducation et de sensibilisation aux déchets financé par l'UE.

Le PROE a proposé la nomination d'un éducateur de Papouasie-Nouvelle-Guinée pour la Conférence de l'Agence américaine de protection de l'environnement (USEPA) qui s'est tenue à Guam. En assurant son encadrement, la chargée de l'éducation environnementale a permis à cet éducateur de mieux tirer profit de sa participation à cette manifestation.

▼ SAMOA

La chargée de l'éducation du PROE a participé à l'animation des travaux d'un atelier de gestion destiné aux femmes organisé par Avanoa Tutusa. Elle a dirigé une session de travail concernant l'introduction de pratiques environnementales positives sur le lieu de travail.

Des instituteurs ont pris part à un concours de rédaction d'histoires sur des thèmes environnementaux qui visait à favoriser une plus large prise de conscience des problèmes écologiques.

Les gagnants des trois divisions se sont vus accorder des prix en numéraire financés par le Département britannique du développement international (DFID). Les histoires gagnantes, en anglais et en langue samoane, ont été adaptées pour publication dans des manuels de lecture de l'enseignement primaire.

▼ Des histoires et des instituteurs.



▼ ÎLES SALOMON

Le service des publications du PROE et le coordonnateur du PICCAP, M. Chanel Iroi, ont conjointement assuré la conception et la publication de la communication des Îles Salomon à la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCC).

Les histoires pour enfants élaborées lors du concours ouvert aux instituteurs du Samoa seront aussi publiées en anglais et diffusées au début de l'année 2002 aux Îles Salomon.

▼ TONGA

Le PROE et la SPC ont mené ensemble une action de renforcement des capacités en technologies de l'information et de la communication : un stagiaire tongan a été accueilli au PROE après avoir effectué un premier stage en détachement auprès du service compétent de la CPS à Nouméa (Nouvelle-Calédonie).

▼ TUVALU

Plusieurs artistes et auteurs ont été invités à réaliser des livres destinés aux écoles primaires et prenant l'environnement pour thème. Cette initiative vise à sensibiliser les enfants aux problèmes écologiques. Une fois les projets déposés, les livres seront imprimés par le PROE grâce aux fonds du DFID.

▼ VANUATU

Une aide a été fournie au sujet de divers aspects législatifs imposés par la Convention sur la diversité biologique pour se prévaloir des dispositions concernant les ressources génétiques et le partage des bénéfices.

▼ WALLIS-ET-FUTUNA

Le conseiller juridique du PROE s'est rendu à Wallis-et-Futuna pour évaluer les possibilités de mise en place d'une collaboration spécifique adaptée au statut de ce territoire français.

ACTIVITÉS RÉGIONALES ET INTERNATIONALES



CADRE LÉGISLATIF

La section juridique du PROE a apporté son concours à l'élaboration de textes de loi sur les ressources génétiques qui n'existent encore qu'au stade embryonnaire dans la région.

Les conseillers juridiques se sont attachés à promouvoir le rôle du PROE en tant que Secrétariat des Conventions d'Apia et de Nouméa et leurs protocoles. La Convention d'Apia qui exige actuellement un nouvel effort de promotion a fait l'objet d'une réunion avec les représentants des pays insulaires océaniques rassemblés lors de la conférence régionale sur la sécurité biologique. Les démarches envisageables pour l'avenir de cette convention ont en outre été examinées pendant la 12^{ème} Conférence du PROE.

RELATIONS PUBLIQUES ET PUBLICATIONS

La section des publications a réalisé un CD-ROM interactif sur les activités du PICCAP et d'autres programmes du PROE qui sera mis en circulation dès le début de 2002.

Le service de télénouvelles du PROE qui permet la diffusion d'informations sur les questions écologiques d'actualité dans le monde et dans le Pacifique a été très favorablement accueilli par les membres. Ces brèves sont spécialement rédigées par le service des médias du PROE pour ses pays membres et ses partenaires à partir de sources d'informations nationales, régionales et internationales. Les opinions qui y sont exprimées ne correspondent donc pas nécessairement à celles du PROE qui se borne à transmettre une vision objective des questions environnementales abordées.

Le PROE a accueilli le chargé des médias du Programme d'exploitation des océans Canada-Pacifique Sud (C-SPOD II) avec qui s'est engagée une étroite collaboration.

TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION

Une nouvelle base de données centralisée des personnes et organisations compétentes en matière d'environnement a été constituée. Elle a été conçue comme un répertoire électronique commun et personnalisé permettant un accès facile à tous les correspondants du PROE. Elle a pour objet d'améliorer les performances du personnel, d'accroître l'efficacité de l'organisation et de favoriser les communications avec tous nos intervenants.

Le PNUE et le PROE ont réalisé une étude de faisabilité conjointe relative à l'installation possible d'un réseau de communication par satellite de 3 millions d'USD dans la région. Le PNUE envisage de mettre en place un réseau mondial de 16 stations satellite sur l'Atlantique et l'Océan indien. L'étude effectuée concernait son éventuelle extension au Pacifique et aux membres du PROE. L'évaluation de ce réseau de communication a également conduit le PROE à participer à une réunion de l'Association des services des télécommunications du Pacifique insulaire et au Forum sur la communication et à entreprendre diverses consultations avec des opérateurs nationaux et régionaux à Fidji et au Samoa.

Le PROE a participé à la 8^{ème} réunion régionale sur les stratégies en matière de technologies de l'information (ITPacNet 2001) qui s'est tenue à Suva.

Il a également contribué, avec d'autres organisations membres du CORP, à la préparation de l'atelier régional sur les technologies de l'information et de la communication qui s'est tenu à Nouméa. C'est à cette occasion que les pays insulaires océaniques se sont dotés pour la première fois d'une politique et d'un plan stratégique sur les technologies de l'information et de la communication.

ÉDUCATION OFFICIELLE

Le PROE continue à renforcer ses liens avec le Centre de formation et d'éducation communautaire (CFEC) de la CPS ; il y a notamment dirigé cette année un cours de formation d'une semaine au profit de 30 stagiaires. Le module de formation à l'environnement a été conçu et testé au CEFC par la chargée de l'éducation environnementale du PROE.

Il a également apporté un soutien financier à un délégué de Kiribati pour lui permettre de participer à une Assemblée de jeunes financée par le PNUE qui s'est tenue à Wollongong (Australie), en avril. Deux agents du PROE ont pris part à cette manifestation pour y présenter une perspective régionale des problèmes environnementaux.

SENSIBILISATION ET CONSCIENTISATION DU PUBLIC

Le projet d'assistance technique de la Banque asiatique de développement qui vise à promouvoir les pratiques de gestion traditionnelles de l'environnement par l'éducation est en bonne voie dans les trois pays participants. Les Îles Cook, les Îles Marshall et Vanuatu ont d'ores et déjà préparé des supports d'éducation et de sensibilisation destinés à promouvoir

ces pratiques par le biais de l'action communautaire et de l'éducation en milieu scolaire.

Le dossier de supports pédagogiques sur les eaux douces dans le Pacifique a été approuvé aux fins de publication ; dès le début de 2002, il sera imprimé et diffusé à titre d'essai dans les écoles de divers pays insulaires océaniques. Ce projet est une initiative conjointe du PROE et de la SOPAC ; il est financé par le PNUE et par le Haut Commissariat britannique à Fidji.

Une bande dessinée sur le problème des déchets intitulée *What a Waste!* (Quel gâchis !) a été publiée et diffusée aux écoles et aux correspondants du PROE dans le Pacifique grâce à des fonds de l'Union européenne. Le PROE attend de connaître l'avis des pays concernés sur l'utilité de cet ouvrage.

SOUTIEN AUX POLITIQUES ET À LA PLANIFICATION

Les membres de la direction du PROE ont participé à plus de 20 manifestations régionales et internationales où les services de conseil technique et la participation de l'Organisation avaient été sollicités. Il s'agit notamment des manifestations suivantes : le Forum des îles du Pacifique ; la réunion des ministres de l'Économie du Forum ; la réunion des partenaires des pays insulaires océaniques ; les réunions des Conseils d'administration des autres organisations du CORP ; la réunion des ordonnateurs nationaux et régionaux des pays ACP au titre de l'Accord de Cotonou ; les diverses réunions des groupes de travail du CORP et notamment ceux sur le Sommet mondial du développement durable, le milieu marin et les ressources terrestres, la mise en valeur des ressources humaines, et le secteur privé, le commerce et le tourisme. Le groupe de travail du CORP sur le milieu marin a commencé à formuler une politique régionale des océans, tandis que celui chargé du Sommet mondial

du développement durable a été constitué dans le but de définir un mécanisme et une stratégie d'intervention pour la préparation de cette manifestation qui doit se tenir à Johannesburg (Afrique du Sud) en août 2002.

Le PROE a été représenté à la Conférence des chefs d'État et de Gouvernement du Pacifique qui s'est déroulée à Hawaï et avait pour thème la mondialisation et ses répercussions sociales et culturelles sur la région. Le PROE a présenté une note d'information sur les récentes avancées et percées de la recherche scientifique dans le monde.

COLLABORATION ENTRE LE PROE ET LA FAO

Des démarches ont été effectuées auprès du Bureau sous-régional pour le Pacifique de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) en vue d'un resserrement de la collaboration ; elles font suite à la première réunion officielle entre les deux organisations qui avait eu lieu au Secrétariat du PROE. Les discussions ont porté sur diverses mesures de collaboration à de futurs projets de développement dans la région ainsi que sur l'intégration des programmes de travail des deux organisations au profit du Pacifique insulaire.

RÉUNION DU CONSEIL DES ORGANISATIONS RÉGIONALES DU PACIFIQUE (CORP)

Le PROE a accueilli à son siège la réunion annuelle du CORP. À cette occasion, un protocole d'accord a été signé entre le PROE et l'Organisation océanique du tourisme (OOT) afin d'améliorer les relations de travail dans les domaines d'intérêt mutuel, de rationaliser les activités connexes, de discuter et de mettre au point de nouveaux projets.

Les délégués à la 12ème Conférence du PROE



CONFÉRENCE DU PROE

La 12^{ème} Conférence du PROE s'est tenue à Apia (Samoa) en présence de plus de 60 délégués représentant 23 pays et territoires membres du PROE, des représentants des organisations régionales et internationales et des intervenants concernés.

On a jugé très encourageant le fait que divers gouvernements membres du PROE se sont dotés cette année de services de l'environnement à part entière. Il faut y voir un ralliement et un engagement face aux graves enjeux écologiques auxquels la région est confrontée.

Il demeure que les membres devront encore consentir un effort majeur aux plans national, régional et international pour enrayer la tendance à la dégradation environnementale aujourd'hui à l'œuvre.

CONTRIBUTIONS DES MEMBRES

Les membres ont approuvé une nouvelle augmentation de 10 pour cent de leurs contributions annuelles qui prendra effet à compter de 2002 afin de répondre aux demandes croissantes de services techniques consultatifs qu'ils adressent au Secrétariat et pour relever le niveau actuel des ressources du budget de la fonction primaire. Cette décision portera les contributions annuelles des membres du PROE au budget de la fonction primaire de 646.951 USD en 2001, à 708.445 USD en 2002.

Bien qu'il ne soit pas membre du PROE, le gouvernement de la République populaire de Chine a fait un don de 154.000 USD à l'Organisation. Le Secrétariat l'a utilisé en complément des contributions des membres pour financer diverses activités et réalisations relevant de la fonction primaire et de la gestion des projets. L'aide accordée par la Chine depuis 1998 se monte aujourd'hui au total à 372.000 USD.

PLAN DIRECTEUR ET ORGANIGRAMME

Le Plan directeur du PROE pour la période 2001–2005 a été approuvé dans le principe par la 11^{ème} Conférence du PROE. Il a ensuite été réexaminé et approuvé lors de la conférence suivante. On y trouve un tableau énonçant les retombées, les réalisations et les indicateurs de performance. Il sera publié et diffusé en 2002.

Au titre de ce Plan directeur ont été approuvés un nouvel organigramme adapté aux demandes croissantes de services techniques consultatifs présentés par les membres du PROE, une meilleure intégration du programme de travail ainsi qu'un relèvement des effectifs. La nouvelle structure d'organisation sera mise en place au début de l'année

2002 sous réserve de la disponibilité des financements nécessaires. Elle impliquera le recrutement d'un directeur adjoint, d'un responsable de l'exécution des programmes, d'un responsable de l'appui administratif et le relèvement du poste de comptable en responsable des finances. Elle permettra en outre la nomination de coordonnateurs pour chacun des grands secteurs de réalisation (GSR).

ÉVALUATIONS DES PAYS

Les membres ont été invités à présenter des évaluations individuelles quant à la manière dont le Secrétariat s'est acquitté des activités régionales et nationales relevant de son programme de travail annuel. Il s'agit d'une démarche importante qui permet d'identifier les succès susceptibles d'être reproduits ailleurs et d'évaluer la pertinence, l'efficacité et l'impact des activités du PROE sur ses pays insulaires membres. Elle permet en outre au Secrétariat d'affiner ses interventions, de mieux satisfaire les besoins des pays membres et de ne pas répéter les erreurs précédemment commises.

Le Directeur s'est rendu à Fidji, aux États Fédérés de Micronésie, à Palau et à Guam pour y discuter diverses questions touchant à la mise en œuvre des programmes, au suivi et à l'évaluation de l'exécution du programme de travail du PROE en 2000 et 2001. Les consultations menées avec les services gouvernementaux, les ONG et le secteur privé ont amélioré l'objectivité, l'intégration, la transparence et la bonne exécution des programmes de travail du Secrétariat qui visent à mieux servir les pays membres. Les visites dans d'autres pays membres ont dû être annulées faute de moyens financiers mais leur opinion a été sollicitée par le biais de questionnaires.

SUIVI ET ÉVALUATION DES PERFORMANCES DU SECRÉTARIAT

La manière dont le Secrétariat s'acquitte de l'exécution et de la mise en œuvre du programme de travail et budget approuvés fait l'objet d'un suivi et d'une évaluation trimestriels au regard des objectifs annoncés. L'audit des réalisations du Secrétariat s'appuie sur les mesures de performance définies au programme de travail approuvé ; comme par le passé, il est effectué en parallèle de la vérification des comptes entreprise lors de l'exercice suivant. Le rapport d'audit des performances 2001 (qui comprend aussi les états financiers vérifiés établissant la concordance des dépenses réelles avec les prévisions budgétaires approuvées pour chaque article du budget) sera présenté à la 13^{ème} Conférence du PROE prévue aux Îles Marshall en 2002 au titre de l'examen des comptes annuels vérifiés de l'Organisation.

Le Plan directeur définit les fonctions administratives et la vision du Secrétariat.

Les Plans d'action et le Plan directeur du PROE ont pour vision d'ensemble de renforcer les capacités nationales afin de mieux répondre aux enjeux du développement durable.



d'ordinateurs en réseau ; une grande salle de formation, des salles de discussion et de formation à distance connectées à l'ensemble du Pacifique ainsi que l'unité et le réseau de technologies de l'information du PROE.

CENTRE DE DOCUMENTATION ET D'INFORMATION

Le Centre de documentation et d'information devrait lui aussi être achevé en février 2002. Il sera doté d'une large gamme de ressources documentaires qui viendront appuyer les efforts de formation des agents des pays membres et consolidera le réseau informatique reliant les bibliothèques spécialisées sur l'environnement de 11 pays océaniques ; il favorisera en outre un échange rapide d'information aux niveaux national, régional et international, permettra aux pays d'adapter l'information en langues locales pour en élargir la diffusion, et

alimentera les archives et le fonds d'images du PROE. La construction du Centre est financée par l'Union européenne au titre de ses programmes régionaux, à hauteur de plus de 350.000 EUR.

Une somme de 60.000 EUR a été réservée pour divers imprévus et évaluations tels que l'examen indépendant des activités menées au plan national dans les sept pays ACP du Pacifique depuis le démarrage du programme triennal d'activités locales.

EXPANSION DU SIÈGE DU PROE CENTRE D'ÉDUCATION ET DE FORMATION À L'ENVIRONNEMENT

La construction du Centre d'éducation et de formation à l'environnement du PROE a démarré en février 2001, suite à la signature d'un contrat de 2,85 millions d'USD entre le gouvernement du Samoa et la société japonaise *Fujita Corporation* qui a remporté l'appel d'offres. Cette intervention s'intègre à l'enveloppe globale de l'aide accordée par le Japon au Samoa.

Le Centre vise à augmenter et renforcer les capacités de formation environnementale afin de consolider les compétences et les services des pays insulaires océaniques membres du PROE. Il permettra par ailleurs au PROE de mieux diffuser l'information environnementale et de susciter dans la région une plus vaste prise de conscience des grands enjeux écologiques auxquels sont confrontés le Pacifique et la communauté internationale.

Le Centre qui devrait être achevé au début de l'année 2002 sera doté des technologies de pointe pour l'exécution de programmes de renforcement des capacités, la tenue d'ateliers de formation et d'éducation à l'environnement, l'organisation de conférences et l'accueil de stagiaires et d'agents en détachement. Il comprendra : des installations multimédia pour la production de matériels audiovisuels et la publication d'ouvrages à vocation environnementale à l'appui d'actions et d'initiatives largement diversifiées de protection de l'environnement ; des outils techniques de cartographie et d'évaluation environnementale utiles à la formation ; une salle d'informatique équipée



▼	NOM	TITRE	NATIONALITÉ	◀	X
---	-----	-------	-------------	---	---

▼ Direction

TUTANGATA, Tamari'i	Directeur	Îles Cook
MILES, Gerald	Chef de division – Gestion et planification environnementales	Australie
WENDT, Neva	Chef de division – Éducation environnementale, information et renforcement des capacités	Australie
WRIGHT, Ray	Chef de division – Finances et administration	Australie

▼ Bureau du directeur

LEILUA-LEI SAM, Pisaina	Attachée de direction	Samoa
ETI, Apiseta	Secrétaire de direction (directeur adjoint)	Samoa
NICKEL, Alisa	Secrétaire de direction (directeur)	Samoa

▼ Grand secteur de réalisation I

RETI, Iosefatu	Directeur de programme – PCBPS	Samoa
SESEGA, Samuelu	Coordonnateur des stratégies d'action (Conservation de la nature)	Samoa
WRIGHT, Drew	Directeur de programme – Eaux internationales	Australie
DOVEY, Liz	Chargée de projet – Conservation de l'avifaune	Australie
LAM, Michelle	Spécialiste de la communication communautaire – Eaux internationales	Îles Salomon
MARTEL, François	Chargé de projet – Socioéconomie	France
OPU, Job	Chargé de projet – Espèces marines	Papouasie-Nouvelle-Guinée
POWER, Mary	Conseiller – gestion des zones côtières	Australie/Irlande
PULE'AGA, Selesitina	Attachée de direction – PCBPS	Samoa
STACEY, Natasha	Spécialiste de la participation et des évaluations communautaires – Eaux internationales	Australie
AXFORD, Joanna	Bénévole australienne en détachement (Jeunes ambassadeurs)	Australie
BROWN, Kate	Coordonnatrice de conférence – Conservation de la nature	Australie
COUPER, Ruta	Secrétaire de direction – PCBPS	Samoa
GALUVAO, Rosanna	Assistante de division – Eaux internationales	Samoa
NG LAM, Helen	Assistante de division	Samoa

▼ GRAND SECTEUR DE RÉALISATION 2

AMANO, Shiro	Chargé de projet – gestion des décharges et des déchets solides	Japon
GILBERT, Trevor	Conseiller – Pollution marine	Australie
GRAHAM, Bruce	Coordonnateur – Gestion des déchets et prévention de la pollution	Nouvelle-Zélande
NAWADRA, Sefanaia	Conseiller – Pollution marine	Fidji
O'GRADY, John	Coordonnateur de projet – Évacuation des polluants organiques persistants	Nouvelle-Zélande
RAJ, Suresh	Coordonnateur de projet – Éducation et sensibilisation au problème des déchets	Fidji
TO'A, Sina	Assistante de division – Gestion et planification environnementales	Samoa

▼ GRAND SECTEUR DE RÉALISATION 3

KING, Wayne	Directeur de projet – PICCAP	Îles Cook
NITSCHKE, Kim	Coordonnateur de projet – ARM/TWP	Australie
TAITUAVE, T. Sakaria	Chargé de projet adjoint – Substances nocives pour l'ozone	Samoa
VALASI, Fono	Assistante de division – Changements climatiques	Samoa

▼ GRAND SECTEUR DE RÉALISATION 4

McINTYRE, Matt	Conseiller – Rapports et évaluations environnementales	Australie
AUSTIN, Elvira (Ellie)	Bénévole australienne en détachement (Jeunes ambassadeurs)	Australie
SIEBERT, Elizabeth	Bénévole australienne en détachement (Jeunes ambassadeurs)	Australie
ONESEMO, Nifo	Secrétaire – Gestion et planification environnementales	Samoa

▼ PROCÉDURES

BENTIN, Satui	Directeur – Centre de documentation et d'information	Samoa
DEO, Seema	Chargée de projet – Éducation et sensibilisation à l'environnement	Fidji
DROPSY, Audrey	Chargé de la formation et de la mise en valeur des ressources humaines	Fidji
DROPSY, Hervé	Directeur – Technologies de l'information	France
MOUGEOT, Jacques	Chargé de projet – Droit environnemental	France
PETERU, Chris	Chargé de la rédaction et des publications	Samoa
TAPUSOA-MEREDITH Matilda	Agent informaticien – Technologies de l'information	Samoa
TAUAFIAFI, Fatu	Chargé de l'information et des publications	Samoa
PETAIA-UESELE, Aliitasi	Chargée des technologies de l'information et des réseaux informatiques	Samoa
VOLENTRAS, Andrea	Juriste – Droit environnemental	Samoa
WICKHAM, Frank	Chargé de la formation et de la mise en valeur des ressources humaines	Îles Salomon
WILSON, Craig	Directeur de projet, CBEMP	Australie
SALESA, Serapina	Assistante – Éducation environnementale	Samoa
WILLIAMS, Miraneta	Bibliothécaire adjointe	Samoa
ALAMA, Winona	Assistante de division – éducation environnementale, information et renforcement des capacités	Samoa

**▼ FINANCES**

DEVOE, Daniel	Comptable	Nouvelle-Zélande
LEFAU, Luapene	Agent comptable	Samoa
MAIAVA-LOSIVALE, Oketi	Commis-comptable principal	Samoa
FONOTAGA, Togisala	Agent comptable	Samoa
LUI, Tania	Agent comptable	Samoa
CHONG WONG, Puni	Agent comptable	Samoa

▼ ADMINISTRATION

HADLEY-MASINA, Malama	Agent administratif	Samoa
PUREA, Theresia	Adjointe administrative	Samoa
MATA'U, Saunoa	Assistante de conférence/agent de voyages	Samoa
SILULU, Lupe	Responsable – Service du courrier et des archives	Samoa
FOAGA, Gafatasi (Tino)	Responsable de la maintenance	Samoa
FONOTI, Faamanu	Agent administratif - Dédouanements	Samoa
LEAULA, Tologauvale	Préposé/agent de bureau	Samoa
SIOMIA, Shirley	Agent de bureau - service du courrier et des archives	Samoa
SMITH, Montini	Chauffeur/commis	Samoa
TUILAGI, Helen	Agent de bureau - Service du courrier et des archives	Samoa
TUPAI, Monica	Réceptionniste	Samoa
TOOTOO, Aмоса	Préposé/Auxiliaire de surface	Samoa
Gafa, Silupe	Jardinier/vigile	Samoa
HUNT, Elia	Gardien de nuit/agent de sécurité	Samoa